



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 janvier 2012, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Guylaine Marcil, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Jacques Masseau, Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Denise Miron Marion et monsieur Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souligne qu'il s'agit de la première rencontre de l'année civile 2012.

RÉSOLUTION 2012-CC-001

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2-
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2011-11-30
 - b) Suivis



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-001) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Gouvernement scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield
 - 5- Correspondance
 - 6- Huis clos
 - 7- Renseignements administratifs / service des ressources humaines
 - 8- Tournoi de golf hivernal 2012 / Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau
 - 22 février 2012
 - 9- Ski pour ta santé / la Fondation du CSSSVG
 - 9 mars 2012
 - 10- Demande d'appui / camp de vacances Le Terrier / Table de développement social
 - 11- Campagne Centraide 2011
 - 12- Entrepreneuriat
 - 13- Prolongement du plan stratégique 2007-2012
 - 14- Lac-à-l'épaule / 4-5 février 2012 / ordre du jour
 - 15- Rapport d'informations de la présidente
 - 16- Rapport d'informations du directeur général
 - 17- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité de parents, rencontre du 8 novembre 2011
 - 18- Pomme d'or de la persévérance
 - 19- Régionalisation
 - 20- Ordre du mérite scolaire
- B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Démission
 - 2- Soirée du personnel
 - 3- Nomination
 - a) Nomination d'un contremaître au service des ressources matérielles
 - b) Nomination temporaire d'un régisseur - 50 % transport scolaire - 50 % ressources humaines
- C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Projet de calendrier scolaire 2012-2013 – résolution pour adoption
 - 2- Projet de procédure pour l'inscription des élèves – résolution pour adoption
 - 3- Suicide Détour – Théâtre PARMINOU – projet de lettre de remerciements
 - 4- CHGA – capsules « Éveil à la lecture » - projet de lettre de remerciements
 - 5- Dossiers professionnels (orthophonie et psychologie) - suivi
 - 6- Rapport d'activités CSHBO en lien avec l'intimidation
 - 7- Suivis du Comité de prévention des stupéfiants : information
 - 8- Avis publics - périodes d'inscription : information
 - 9- Dépôt du compte rendu du comité des politiques pédagogiques du 23 novembre 2011
 - 10- Projet Bouffée d'oxygène
 - 11- Agir ensemble et réussir
- D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Suivi au projet pilote – transport scolaire, secteur Comeauville



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-001) suite

- 2- Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport des élèves du 12 décembre 2012
- 3- Campagne de sécurité dans le transport scolaire 2012
- 4- Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012
- 5- Centre des services partagés

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Envoi, comptes de rappel, taxes scolaires

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

(Les points de ce service seront traités après ceux de la direction générale)

- 1- Déversement de mazout
- 2- Mise en fonction des chaufferies à la biomasse

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
novembre 2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 30 novembre 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 856, point A-3 (question de M. Croteau) – monsieur Roy a répondu à la question par un courriel envoyé le 19 décembre;
- page 860, point C-6 (*Aiguise ta matière grise*) – monsieur Rondeau note que l'école de Chapeau a terminé au premier rang dans l'Outaouais, lors de la première édition locale de ce concours, et il rappelle aussi que l'école de Bue Sea avait remporté la première place au concours *Lève-toi et bouge* au printemps 2011;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2012

- o page 865, point F-9 (Recyclone) – Le commissaire monsieur Charles Langevin indique qu'il n'a pas d'autres informations sur l'état de ce dossier, sinon que le député fédéral Mathieu Ravignat a été rencontré le 20 décembre, et il s'engage à revenir sur la question à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

A-3 Parole au public

Madame Chantal Latourelle, représentante du syndicat du soutien, annonce que des représentants du syndicat assisteront régulièrement aux rencontres du conseil et elle souhaite une bonne année aux commissaires.

Monsieur Guy Croteau, vice-président du SPEHR, souhaite lui aussi une bonne année et demande s'il y a des développements dans les divers projets de fusions de commissions scolaires et de services administratifs qui sont discutés à travers la province. La présidente madame Diane Nault répond qu'elle lui reviendra avec des réponses.

A-4 Gouvernement scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield

Le Premier ministre et le vice premier ministre du gouvernement scolaire de l'école secondaire de Gracefield, MM. Even Johnson Lachapelle et Nicolas Malette, présentent les divers élèves qui forment cette instance. Ils expliquent le fonctionnement de ce projet qui a vu le jour grâce au soutien du programme Parlement au secondaire et de la Fondation Jean-Charles Bonenfant, de l'Assemblée nationale, puis ils répondent aux questions des commissaires messieurs Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Charles Langevin et mesdames Guylaine Marcil et Diane Nault. Une motion de félicitations est adoptée.

RÉSOLUTION 2012-CC-003

Félicitations

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de féliciter les membres du gouvernement scolaire de l'école secondaire de Gracefield, pour l'excellence de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-004

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-005

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-001) suite

- 2- Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport des élèves du 12 décembre 2012
- 3- Campagne de sécurité dans le transport scolaire 2012
- 4- Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012
- 5- Centre des services partagés

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Envoi, comptes de rappel, taxes scolaires

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

(Les points de ce service seront traités après ceux de la direction générale)

- 1- Déversement de mazout
- 2- Mise en fonction des chaufferies à la biomasse

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
novembre 2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 30 novembre 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 856, point A-3 (question de M. Croteau) – monsieur Roy a répondu à la question par un courriel envoyé le 19 décembre;
- page 860, point C-6 (*Aiguise ta matière grise*) – monsieur Rondeau note que l'école de Chapeau a terminé au premier rang dans l'Outaouais, lors de la première édition locale de ce concours, et il rappelle aussi que l'école de Bue Sea avait remporté la première place au concours *Lève-toi et bouge* au printemps 2011;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2012

- page 865, point F-9 (Recyclone) – Le commissaire monsieur Charles Langevin indique qu'il n'a pas d'autres informations sur l'état de ce dossier, sinon que le député fédéral Mathieu Ravignat a été rencontré le 20 décembre, et il s'engage à revenir sur la question à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

A-3 Parole au public

Madame Chantal Latourelle, représentante du syndicat du soutien, annonce qu'elle assistera assidûment aux rencontres du conseil et elle souhaite une bonne année aux commissaires.

Monsieur Guy Croteau, vice-président du SPEHR, souhaite lui aussi une bonne année et demande s'il y a des développements dans les divers projets de fusions de commissions scolaires et de services administratifs qui sont discutés à travers la province. La présidente madame Diane Nault répond qu'elle lui reviendra avec des réponses.

A-4 Gouvernement scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield

Le Premier ministre et le vice premier ministre du gouvernement scolaire de l'école secondaire de Gracefield, MM. Even Johnson Lachapelle et Nicolas Malette, présentent les divers élèves qui forment cette instance. Ils expliquent le fonctionnement de ce projet qui a vu le jour grâce au soutien du programme Parlement au secondaire et de la Fondation Jean-Charles Bonenfant, de l'Assemblée nationale, puis ils répondent aux questions des commissaires messieurs Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Charles Langevin et mesdames Guylaine Marcil et Diane Nault. Une motion de félicitations est adoptée.

RÉSOLUTION 2012-CC-003

Félicitations

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de féliciter les membres du gouvernement scolaire de l'école secondaire de Gracefield, pour l'excellence de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-004

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-005

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

RÉSOLUTION 2012-CC-006

Abrogation

CONSIDERANT la résolution 2011-CC-209, adoptée le 30 novembre 2011, concernant la disparition de la jeune Marjorie Raymond ;

CONSIDERANT les explications fournies à la présidente par le président de la Commission scolaire des Monts-et-Marées au sujet de ce dossier ;

IL EST PROPOSE par le commissaire monsieur Daniel Morceau d'abroger la résolution 2011-CC-209.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Renseignements administratifs / service des ressources humaines

Monsieur Sylvain explique les changements survenus depuis le départ de Mario Lyrette et répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

A-8 Tournoi de golf hivernal 2012 / Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau

• 22 février 2012

La présidente madame Diane Nault donne des informations sur ce tournoi et invite les commissaires intéressés à participer à contacter madame Brouillard.

A-9 Ski pour ta santé / la Fondation du CSHSVG

• 9 mars 2012

La présidente madame Diane Nault donne des informations sur cette activité et le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande d'être inclus sur le quatuor de la commission scolaire.

A-10 RÉSOLUTION 2012-CC-007

Appui – camp Le Terrier

CONSIDERANT que le camp Le Terrier souhaite embaucher une coordination / agent de développement afin d'aider à restructurer l'offre de service ;

CONSIDERANT que cette restructuration sera effectuée en partenariat avec des partenaires, dont Vallée de la Gatineau en santé et la Maison de la famille, possédant l'expertise nécessaire pour superviser le développement à long terme de ce camp de vacances ;

CONSIDERANT que le camp Le Terrier représente un joyau du développement en loisir dans la MRC Vallée de la Gatineau et qu'il possède un important potentiel de développement socio-économique ;

IL EST PROPOSE par la commissaire madame Madeleine Aumond que la CSHBO appuie toute demande financière effectuée par la Fondation du camp Le Terrier pour l'embauche de cette ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2012

A-11 Campagne Centraide 2011

Monsieur Millar présente et explique les résultats de la campagne.

A-12 Entrepreneuriat

La présidente madame Diane Nault explique qu'un projet de l'école Pie-XII (Maniwaki) est mentionné dans un document sur l'entrepreneuriat, distribué à travers la province. La commissaire madame Janique Lachapelle demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée à l'enseignant responsable et aux élèves de sa classe.

A-13 RÉSOLUTION 2012-CC-008

Prolongement du plan stratégique 2007-2012

CONSIDÉRANT que le plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, adopté en 2007, vient à échéance en 2012 ;

CONSIDÉRANT que les buts de la convention de partenariat seront eux aussi révisés en 2014 ;

CONSIDÉRANT la nécessaire harmonisation du plan stratégique et de la convention de partenariat pour la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT le peu de vécu de notre actuelle convention de partenariat ;

CONSIDÉRANT les informations reçues de la direction régionale du MELS ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire madame Chantal Tremblay de prolonger le plan stratégique de la CSHBO jusqu'en 2014 et d'autoriser le directeur général, M. Harold Sylvain, à produire un document pour le conseil des commissaires d'ici le 30 juin 2012, afin de préciser les orientations des deux prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 Lac-à-l'épaulé / 4-5 février 2012 / ordre du jour

La présidente madame Diane Nault présente l'ordre du jour et demande si les commissaires souhaitent un souper libre, samedi soir, ou un souper organisé. Les commissaires préfèrent un souper libre. Les coordonnées des hôtels et motels de la région de Maniwaki seront envoyées aux commissaires.

A-15 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose sa liste de représentations et mentionne quelques changements. Elle suggère que la commission scolaire achète cinq billets pour le Gala de la PME, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki le 24 mars prochain. Elle rappelle aussi que chaque commissaire peut se créer une page à lui (à elle) sur le site Internet de la commission scolaire, dans la section réservée au conseil des commissaires.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

A-16 Rapport d'informations du directeur général

Monsieur Sylvain fait un suivi sur le dossier de la formation en machinerie d'équipements fixes et il répond aux questions des commissaires madame Guylaine Marcil et monsieur Damien Lafrenière.

Il ajoute qu'une rencontre est prévue avec la MRC Pontiac pour voir quelles formations en FP sont envisagées dans ce secteur.

A-17 Dépôt des procès-verbaux :

a) Comité de parents, rencontre du 8 novembre 2011

Ce compte-rendu est déposé.

A-18 RÉSOLUTION 2012-CC-009

**Pomme d'or de la persévérance -
délégation**

CONSIDERANT que, cette année, le Gala de la PME, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, aura lieu le 24 mars 2012 ;

CONSIDERANT que la commission scolaire parraine un honneur qui sera décerné lors de cette soirée, soit le Prix de la Pomme d'or de la persévérance ;

IL EST PROPOSE par la commissaire madame Diane Nault de nommer le commissaire monsieur Daniel Moreau en tant que membre du jury qui choisira le récipiendaire du prix de la Pomme d'or de la persévérance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-19 RÉSOLUTION 2012-CC-010

Régionalisation

CONSIDERANT le plan d'action de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDERANT les rencontres des présidences et des directions générales des commissions scolaires de l'Outaouais ;

IL EST PROPOSE par la commissaire madame Chantal Tremblay de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, de travailler avec les autres directeurs généraux des commissions scolaires de l'Outaouais, en vue de présenter au conseil des commissaires les possibilités et les coûts de la régionalisation de certains services administratifs, selon des dispositions équitables pour notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-20 RÉSOLUTION 2012-CC-011

Ordre du mérite scolaire

IL EST PROPOSE par le commissaire monsieur Jacques Masseau de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-011) suite

La commissaire madame Guylaine Marcil

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Déversement de mazout Contremaître secteur Pontiac

Monsieur Pétrin explique que, le mardi 17 janvier, une vingtaine de litres de mazout ont été accidentellement déversés sur un plancher de béton, à l'école secondaire Sieur-de-Coulange (Mansfield). Une intervention a eu lieu pour enlever le mazout et un suivi serré a été fait. Le vendredi 20 janvier, un élève a déposé une plainte au CLSC et il a été référé à la municipalité. L'inspecteur municipal est venu visiter les lieux et a rapidement constaté que la situation rapportée avait été exagérée. Une faible odeur imprégnait les lieux, mais la firme Ecosystem a pris des mesures, au cours de la fin de semaine des 21 et 22 janvier, pour régler ce problème. Monsieur Pétrin répond aux questions des commissaires monsieur Jacques Masseau et madame Guylaine Marcil.

F-2 Mise en fonction des chaufferies à la biomasse

Monsieur Pétrin explique que la commission scolaire a reçu les dernières autorisations nécessaires pour les projets de chauffage à la biomasse (granules) à Sieur-de-Coulange et la Cité étudiante. À l'ESSC, la chaudière aux granules sera mise en fonction demain, à 13 h. Dans le cas de la CÉHG, la chaudière sera mise en service une semaine ou deux par la suite. Des annonces publiques seront alors faites et les commissaires seront invités à y participer. La commissaire madame Guylaine Marcil demande que monsieur Pétrin les informe, demain, par courriel, au sujet du démarrage de la chaufferie de l'ESSC.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RÉSOLUTION 2012-CC-012 Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante;

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire monsieur/madame Madeleine Aumond de prendre acte de la démission de la personne :

Noms	Fonction
Réal Morin	Enseignant remplaçant en Français ESSC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Soirée du personnel

Monsieur Roy indique que les commissaires ont reçu l'invitation pour la Fête-O-Bois 2012, à l'Auberge du Draveur, le 16 février prochain. L'activité se tiendra sous le thème du Bal vénitien. Les commissaires sont priés de contacter Mme Danis pour préciser leur choix de menu.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

**B-3 a) RÉSOLUTION 2012-CC-013 Nomination d'un contremaître au
service des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT la fin de la période de probation;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer M. Gérard Morin à titre de contremaître au service des ressources matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RÉSOLUTION 2012-CC-014 Nomination temporaire d'un
régisseur - 50 % transport scolaire -
50 % ressources humaines**

CONSIDÉRANT le congé sans solde de M. Mario Lyrette;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer temporairement M. Derek Ardis à titre de régisseur à 50 % pour le service des ressources humaines et 50 % pour le transport scolaire durant le congé sans solde ou jusqu'à la démission de M. Lyrette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

C-1 RÉSOLUTION 2012-CC-015 Calendriers scolaires 2012-2013

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-015) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel d'adopter le projet de calendrier scolaire 2012-2013, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2012-CC-016

Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – 2012-2013

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de réviser annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des différents groupes impliqués au cheminement de la consultation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'adopter la « *Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires* », pour l'année 2012-2013, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Suicide Détour – Théâtre PARMINOU – projet de lettre de remerciements

Monsieur Rondeau présente le projet de lettre.

C-4 CHGA – capsules « Éveil à la lecture » - projet de lettre de remerciements

Le projet de lettre de remerciement est présenté par monsieur Rondeau.

C-5 Dossiers professionnels (orthophonie et psychologie) - suivi

Monsieur Rondeau donne des explications sur la situation des orthophonistes et des psychologues. Il présente l'offre d'emploi pour un poste d'orthophoniste offert conjointement par la commission scolaire et le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau.

C-6 Rapport d'activités CSHBO en lien avec l'intimidation

Monsieur Rondeau dépose le rapport et dresse un portrait de la situation. Il répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, tandis que monsieur Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Janique Lachapelle.

C-7 Suivis du Comité de prévention des stupéfiants : information

Monsieur Rondeau explique que le comité a formulé trois recommandations : 1) créer un plan de communication avec les partenaires, destinés aux parents, 2) soutenir les travailleurs de rues (*Une ville la nuit*), 3) soutenir le programme Bouffée d'oxygène.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 janvier 2012

C-8 Avis publics - périodes d'inscription : information

Des avis publics seront publiés dans les journaux et des capsules seront diffusées sur les ondes des radios locales.

C-9 Dépôt du compte rendu du comité des politiques pédagogiques du 23 novembre 2011

Dépôt.

C-10 RÉSOLUTION 2012-CC-017 Appui

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'appuyer l'organisme Vallée de la Gatineau dans ses démarches visant à obtenir un financement pour le programme Bouffée d'oxygène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-11 RÉSOLUTION 2012-CC-018 Appui

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que le conseil des commissaires donne son appui aux lettres destinées aux Comité d'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais, telles que présentées par le directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire, Stéphane Rondeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 20 h 45 à 20 h 55)

(Le commissaire monsieur Daniel Moreau se retire de la rencontre à 20 h 45.)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Suivi au projet pilote – transport scolaire, secteur Comeauville

Monsieur Leblanc fait un suivi sur ce projet. Le commissaire monsieur Lafrenière trouve dommage que la commission scolaire perçoive des frais pour ces places disponibles, étant donné que la région est défavorisée.

D-2 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport des élèves du 12 décembre 2012

Dépôt.

D-3 Campagne de sécurité dans le transport scolaire 2012

Monsieur Leblanc rappelle que la campagne relève de la responsabilité des transporteurs et qu'elle va se dérouler du 31 janvier au 11 février. Entre autres choses, des livrets seront remis aux élèves, ainsi que des cahiers à colorier, des affiches, etc., et la mascotte Bubusse visitera aussi les écoles.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2012

D-4 Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012

Monsieur Leblanc présente le projet de résolution. Suite à des questionnements, Monsieur Leblanc juge préférable de procéder à certaines vérifications avant de déposer le projet de résolution devant le conseil. Le point reviendra lors d'une prochaine rencontre.

D-5 RÉSOLUTION 2012-CC-019

**Réaction à l'égard de la règle budgétaire
du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport qui impose l'achat des
ordinateurs portables en lien avec la
mesure 50680 : L'École 2.0**

CONSIDÉRANT la mesure 50680 : L'École 2.0 : La classe branchée, incluse aux règles budgétaires 2011-2012 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de doter chaque classe d'un tableau numérique interactif (TNI) et d'offrir à chaque enseignante et enseignant un ordinateur portable, ainsi que de la formation liée à l'utilisation de ces nouvelles technologies;

CONSIDÉRANT que le MELS a précisé dans sa règle budgétaire que l'acquisition des TNI et des ordinateurs portables devrait être effectuée dans le cadre d'un achat regroupé;

CONSIDÉRANT que, pour l'acquisition des TNI (tableaux numériques interactifs), le MELS reconnaît le CCSR (Centre collégial de services regroupés) et le CSPQ (Centre de services partagés du Québec);

CONSIDÉRANT que, pour l'acquisition des ordinateurs portables, le MELS ne reconnaît que le CSPQ;

CONSIDÉRANT qu'il nous coûterait plus cher par ordinateur de faire affaire avec le CSPQ, puisqu'en effet, présentement, l'acquisition d'un ordinateur portable *via* le CCSR revient à environ 800 \$, alors que l'offre du CSPQ pour un appareil similaire est de 1 350 \$;

CONSIDÉRANT qu'avec le CCSR, nous recevions une ristourne en fin d'année selon le volume de nos achats, que le CSPQ n'offre pas de ristourne mais qu'il en coûte 500 \$ pour en devenir membre et que, pour chaque commande, nous soyons dans l'obligation de payer des frais d'administration représentant un certain pourcentage de la commande;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle de dénoncer cet état de fait auprès du MELS et du Conseil du trésor, en vue de diminuer, tel que le souhaite la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les coûts d'administration des commissions scolaires et, ainsi, respecter l'autonomie des commissions scolaires et de leurs établissements;

Que copie de cette résolution soit acheminée à la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour l'informer qu'il serait important que ce dossier soit suivi de très près, afin d'assurer au besoin la défense des intérêts des commissions scolaires membres de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 janvier 2012

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RÉSOLUTION 2012-CC-020 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Bernard Caron;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 novembre, 8 décembre, 20 décembre 2011 et 10 janvier 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Envoi, comptes de rappel, taxes scolaires

Madame Riel avise les commissaires que les rappels seront mis à la poste le 1^{er} février. Cela représente 6 000 envois.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande que les suspensions de cours soient annoncés sur le site Internet. Monsieur Sylvain répond que c'est déjà le cas et ce, depuis hier.

Concernant le dossier des suicides, le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère que des interventions soient intégrées dans les écoles sur cette question, tout au long de l'année.

Le commissaire monsieur Charles Langevin veut savoir qu'elles sont les procédures utilisées au niveau du transport lors des tempêtes. Il cite un cas précis survenu à l'école de Gracefield. M. Leblanc répond que le régisseur au transport scolaire, Derek Ardis, lors de l'incident de Gracefield, était en contact avec le directeur de l'école, Michael Mercier, et le dossier a été réglé.

La commissaire madame Guylaine Marcil souhaite que les commissaires puissent prendre connaissance du bilan de santé de l'Outaouais, préparé par le docteur Courteau. Monsieur Sylvain souligne qu'une présentation sera organisée sur ce sujet et qu'une démarche sera mise en place.

La commissaire madame Guylaine Marcil ajoute qu'elle désire exprimer ses remerciements suite aux gestes posés lors du décès de son père.

Monsieur Rondeau répond à une question de la commissaire madame Chantal Tremblay, concernant le compte-rendu du comité des politiques pédagogiques.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 janvier 2012

Le commissaire monsieur Charles Langevin aimerait des éclaircissements sur un programme de 366 millions \$ que le MELS viendrait d'annoncer sur l'amélioration des bâtiments. Madame Riel l'informe à ce propos.

RÉ SOLUTION 2012-CC-021 **Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

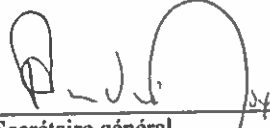
Monsieur Rondeau répond à une question de la commissaire madame Marise Veilleux, concernant le programme *Aide aux devoirs*.

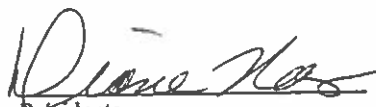
G-2 **RÉSOLUTION 201-CC-022** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 29 février 2012, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 février 2012, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Diane Nault, Guylaine Marcil, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Annette Dumouchel et MM. Éric Éthier, Daniel Moreau, Jacques Masseau, Bernard Caron et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mme Madeleine Aumond et MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications
M. Marco Izquierdo	technicien en informatique

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et messieurs Jacques Pilon et Jacques Masseau se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulange (Fort-Coulange).

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et souligne qu'à cause des conditions météo, il a été décidé de tenir la rencontre en visioconférence avec Fort-Coulange.

RÉSOLUTION 2012-CC-023

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-023) suite

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-01-25
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Huis clos
 - 6- Demande de permis d'alcool (point biffé)
 - 7- Retour sur le lac-à-l'épaule des 4 et 5 février 2012
 - 8- Délégation pour le CLD Vallée-de-la-Gatineau
 - 9- Vallée-Jeunesse
 - 10- Diffusion de nouvelles sur les taux de décrochage (dépôt sur place)
 - 11- Démarches dans le Pontiac
 - 12- Rapport d'informations de la présidente
 - a) Représentations du mois
 - b) Présences aux conseils d'établissements
 - 13- Rapport d'informations du directeur général
 - 14- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 décembre 2011
 - 15- Banquet de la faim

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Fête-O-Bois - commentaires
- 2- Pomme d'or de la persévérance - modification de la délégation

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Résultats et statistiques relevant de la convention de partenariat
- 2- Intimidation- actions
- 3- Prévention du suicide – *Les sentinelles de l'Outaouais* (présentation – 20 minutes)
- 4- Projet de loi 56
- 5- Comité – Prévention des stupéfiants
- 6- Présentation « Drama cirque » sur YouTube
- 7- Compte rendu du comité paritaire EHDAA du 26 octobre 2011
- 8- Compte rendu du comité des politiques pédagogiques du 26 janvier 2012
- 9- Lutte contre l'analphabétisme
- 10- Anglais intensif

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Média sociaux - suivi
- 2- Mandat de négociation des contrats de transport scolaire
- 3- Campagne de sécurité dans le transport scolaire 2012
- 4- Résolution : Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-023) suite

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11- Radon
2- Maintien des bâtiments 2011-2012
3- Entente protocolaire pour l'utilisation d'un local de l'école Notre-Dame-de-Grâces par la municipalité de Bouchette pour l'implantation de la bibliothèque
4- Suivi projet d'économie d'énergie
5- Recyclone
6- Conférence de presse pour la biomasse, dans le Pontiac

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-024

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25
janvier 2012**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 janvier 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 872, point A-3 (développement dans les projets de fusion) – M. Roy a communiqué avec M. Croteau;
- page 872, point A-4 (gouvernement scolaire) – la motion de félicitations a été envoyée;
- page 873, point A-9 (Ski pour ta santé) – le commissaire M. Damien Lafrenière y va avec sa fille, M. Sylvain et la conjointe de celui-ci;
- page 874, point A-12 (entrepreneuriat) – la lettre de félicitations a été envoyée;
- page 875, point A-16 (formations en FP) – le point revient à l'ordre du jour;
- page 875, point A-19 (régionalisation) – une rencontre des directions générales et des présidences aura lieu le 12 avril;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 février 2012

- page 876, point B-2 (Fête-O-Bois) – l'activité a donné lieu à une très belle soirée, bien organisée, une des plus belles soirées du personnel que la présidente ait vu jusqu'ici;
- page 881, point G-1 (docteur Courteau) – les démarches ont été faites et une présentation aura lieu avant la séance du conseil des commissaires du 28 mars.

A-3 Parole au public

Mme Chantal Latourelle, représentante du syndicat du soutien, demande que le procès-verbal du 25 janvier soit modifié, afin de souligner que les représentants du syndicat de soutien ont l'intention de se succéder pour assurer une présence aux prochaines séances du conseil. Elle ne sera donc pas nécessairement la seule représentante à assister à ces séances.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 Huis-clos

Pas de point pour le huis-clos.

A-6 Demande de permis d'alcool

Ce point a été biffé.

A-7 Retour sur le lac-à-l'épaule des 4 et 5 février 2012

La présidente Mme Diane Nault mentionne que le sujet a été abordé en plénière, avant la séance. Elle déplore la faible participation, surtout lors de la journée du dimanche. La commissaire Mme Chantal Tremblay félicite M. Rondeau pour l'excellence de sa présentation dimanche matin. Les commissaires Mmes Janique Lachapelle, Marise Veilleux et Chantal Lamarche l'appuient.

A-8 RESOLUTION 2012-CC-025

**Délégation d'une représentante au conseil
d'administration du centre local de
développement de la Vallée de la
Gatineau**

CONSIDERANT la lettre adressée à la présidente Mme Diane Nault en date du 19 janvier 2012 ;

CONSIDERANT l'opportunité de pouvoir occuper un siège au conseil d'administration du centre local de développement de la Vallée de la Gatineau;

CONSIDERANT les orientations de notre plan stratégique ;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Chantal Lamarche de suggérer la candidature du/de la commissaire Mme Diane Nault au sein du conseil d'administration du centre local de développement de la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

A-9 Vallée-Jeunesse

M. Sylvain donne des explications sur les services offerts par cet organisme et la présidente Mme Nault invite les commissaires à souligner l'importance du travail accompli par Vallée-Jeunesse lorsque l'occasion s'y prête.

A-10 Diffusion de nouvelles sur les taux de décrochages

La présidente Mme Diane Nault présente le document et explique qu'il s'agit d'une réaction à certains commentaires qui circulent dans les médias sur les taux de décrochage de nos écoles, notamment à Gracefield. Elle souligne que ces commentaires ne tiennent pas compte de plusieurs facteurs, entre autres le nombre d'élèves qui continuent leurs études à l'éducation des adultes, en formation professionnelle ou dans des institutions ontariennes.

A-11 Démarches dans le Pontiac

La commissaire Mme Guylaine Marcil explique qu'une rencontre a eu lieu la semaine dernière, avec M. Serge Lacourcière, directeur des deux CFP, et M. Rémi Bertrand, directeur général de la MRC, au sujet de l'offre en formation professionnelle dans le Pontiac. M. Sylvain était lui aussi présent. Elle souligne qu'un comité portant sur l'éducation est aussi actif dans le Pontiac. Un des projets est d'enseigner l'histoire du Pontiac au primaire. M. Sylvain ajoute que des liens ont été tissés avec Mme Lorraine Meilleur, directrice de Pontiac Primaire.

A-12 Rapport d'informations de la présidente

a) Représentations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport et mentionne que la conférence de presse organisée avec la députée provinciale Mme Stéphanie Vallée, au sujet des projets Maintien des bâtiments, a reçu une belle couverture. Elle signale aussi que le tournoi de golf au profit de la Maison de la famille a amassé un bénéfice de 40 000 \$. Au niveau de la régionalisation, elle souligne l'importance, pour les commissaires, de démentir les rumeurs qui circulent, s'il y en a, et précise que rien n'a encore été décidé. Elle ajoute que la Banquet de la faim 2012 aura lieu le 22 mars prochain et que quatre billets seront achetés. Les intéressés peuvent contacter Mme Brouillard.

b) Présences de la présidente du conseil des commissaires aux conseils d'établissement

Le calendrier est déposé. Tous les conseils d'établissement seront rencontrés au moins une fois avant la fin de l'année.

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain se dit heureux de voir que les membres du conseil réagissent vigoureusement aux attaques des médias.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

A-14 Dépôt des procès-verbaux :

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 décembre 2011

Ce compte-rendu est déposé.

A-15 Banquet de la faim

Le sujet a déjà été mentionné.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Fête-O-Bois – commentaires

M. Roy présente les commentaires reçus au sujet de la Fête-O-Bois 2012. Généralement, ils sont positifs. Présentement, les suggestions de thèmes pour l'an prochain sont étudiées.

**B-2 RESOLUTION 2012-CC-026 Pomme d'or de la persévérance –
modification de la délégation**

CONSIDÉRANT que, cette année, le Gala de la PME, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, aura lieu le 24 mars 2012;

CONSIDÉRANT que, la commission scolaire parraine un honneur qui sera décerné lors de cette soirée, soit le Prix de la Pomme d'or de la persévérance ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de nommer la présidente Mme Diane Nault en remplacement de monsieur Daniel Moreau en tant que membre du jury qui choisira le récipiendaire du prix de la Pomme d'or de la persévérance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Résultats et statistiques relevant de la convention de partenariat

La commissaire Mme Chantal Tremblay explique que, suite au lac-à-l'épaule et à une rencontre du comité des ressources éducatives, un calendrier des communications aux commissaires a été élaboré. Le document sera envoyé aux commissaires.

C-2 Intimidation- actions

M. Rondeau présente le courriel qu'il a envoyé aux commissaires et une lettre de M. Giard, déposée sur place. M. Giard va assumer la diffusion de cette lettre auprès des médias locaux.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

C-3 Prévention du suicide – *Les sentinelles de l'Outaouais* (présentation – 20 minutes)

M. Rondeau explique que les personnes qui vont faire la présentation ne sont pas encore prêtes et que le point reviendra plus tard.

C-4 Projet de loi 56

Le projet de loi a été étudié par le comité des ressources éducatives. M. Rondeau explique que ce projet de loi va ajouter des responsabilités aux commissions scolaires et qu'il s'inscrit très bien dans la convention de partenariat (point 4). Lorsque le projet de loi sera adopté, M. Rondeau en fera la présentation lors d'une plénière.

C-3 Prévention du suicide – *Les sentinelles de l'Outaouais* (présentation – 20 minutes)

Les présentatrices, Mmes Annie Richard et Michelle Denis, du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau, donnent des détails sur le programme *Les sentinelles de l'Outaouais*. Afin de contrer le phénomène du suicide, ce programme provincial permet de constituer un réseau d'aide informel dans les écoles, d'identifier les aidants naturels et les outiller pour mieux dépister les jeunes à risque. Ces aidants sont libérés à raison d'une journée par année et sont accompagnés par des répondants. Une démarche similaire est présentement en cours dans le Pontiac.

C-5 Comité – Prévention des stupéfiants

M. Rondeau signale qu'une rencontre a eu lieu dernièrement et qu'un plan d'action a été établi. Des approches seront faites auprès des municipalités. Il ajoute qu'une intervenante de Jellinek n'est plus disponible en Haute-Gatineau, mais qu'un remplacement sera assuré sous peu, d'ici une dizaine de jours.

C-6 Présentation « Drama cirque » sur YouTube

Un vidéo est présenté sur un spectacle de Dramacirque.

C-7 Compte rendu du comité paritaire EHDAA du 26 octobre 2011

Le compte-rendu est déposé.

C-8 Compte rendu du comité des politiques pédagogiques du 26 janvier 2012

Le compte-rendu est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 février 2012

C-9 Lutte contre l'analphabétisme

M. Rondeau se fait le porte-parole de M. Gérard Émond, ex-directeur général de l'ancienne Commission scolaire de la Haute-Gatineau, et souligne que ce dernier a envoyé une demande d'appui au sujet de la lutte à l'analphabétisme.

RESOLUTION 2012-CC-027

Appui à l'organisme *Le vent dans les lettres*

CONSIDERANT que l'organisme *Le vent dans les lettres* a adopté une résolution, le 21 février 2012, concernant la lutte à l'analphabétisme;

CONSIDERANT que cette résolution demandait au gouvernement québécois de se doter d'une véritable stratégie de lutte à l'analphabétisme, entre autres en assurant à cette stratégie un financement adéquat, en instaurant un programme d'aide financière aux adultes en démarche d'alphabétisation et en mettant sur pied un comité interministériel avec le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

CONSIDERANT que l'organisme a demandé l'appui des quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau :

- d'appuyer l'organisme *Le vent dans les lettres* dans ses démarches auprès du gouvernement québécois
- et de faire parvenir copie de la présente résolution à l'organisme, au ministère des Finances et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 Anglais intensif

D'ici quatre ans, l'ensemble des élèves de 6^e année vont bénéficier de l'anglais intensif. Deux classes avaient été désignées pour expérimenter ce programme l'an prochain, mais cela a été annulé et reporté à l'année suivante. M. Rondeau répond aux questions du commissaire M. Éric Éthier.

(Pause, de 20 h 00 à 20 h 05)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2012-CC-028 Médias sociaux

CONSIDERANT le lac-à l'épaule des 4 et 5 février 2012 ;

CONSIDERANT la plénière du mercredi 29 février 2012 ;

CONSIDERANT l'émergence de plus en plus importance du web 2.0 et l'importance d'intégrer les médias sociaux à nos pratiques de communication;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 février 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-029) suite

- IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier :
- ✓ d'enclencher une démarche visant à intégrer les médias sociaux à nos pratiques de communication ;
 - ✓ de créer un comité mixte formé de commissaires et de cadres pour piloter l'implantation de ce projet ;
 - ✓ de nommer trois commissaires pour siéger sur ce comité, soient les commissaires Mmes Chantal Tremblay, Denise Miron Marion et Chantal Lamarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2012-CC-029

**Formation d'un comité de
négociation pour le renouvellement
des contrats de transport scolaire**

CONSIDÉRANT que les contrats de transport scolaire viennent à échéance le 30 juin 2012;

CONSIDÉRANT que l'article 297 de la Loi sur l'instruction publique autorisant la Commission scolaire à accorder un contrat de transport d'élèves après négociation de gré à gré ou après demande de soumissions publiques;

CONSIDÉRANT le besoin de former un comité pour représenter la Commission scolaire lors des négociations des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport de nommer les personnes à ce comité, soit :

- le directeur du transport scolaire;
- la directrice des finances;
- un représentant administratif de la Commission scolaire Western Quebec et
- trois représentants du conseil des commissaires

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de nommer les commissaires Mmes Marise Veilleux, Annette Dumouchel et Chantal Lamarche comme représentantes au comité de négociation des contrats de transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Campagne de sécurité dans le transport scolaire 2012

M. Leblanc rappelle que la campagne s'est déroulée du 31 janvier au 11 février. Plusieurs activités ont été mises sur pied : tournée de la mascotte Bubusse, visites d'autobus, distribution de 600 cahiers à colorier, publicités dans les journaux locaux, remise de bracelets à des élèves, diffusions de vidéos, barrages routiers, etc.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 février 2012

D-4- Résolution : Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012

Suite à une vérification, il n'y aura pas de résolution sur ce point.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-030 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire M. Charles Langevin;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Diane Nault que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 janvier et 8 février 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Radon

M. Pétrin explique qu'il restait encore à tester les écoles secondaires et les centres. Cela devait se faire cet hiver, mais cela aura lieu l'an prochain, afin de se synchroniser avec les autres commissions scolaires de l'Outaouais et de faire un achat conjoint de dosimètres.

F-2 Maintien des bâtiments 2011-2012

M. Pétrin présente la liste des projets retenus.

F-3 RESOLUTION 2012-CC-031

**Entente protocolaire pour l'utilisation
d'un local de l'école Notre-Dame-de-
Grâce par la municipalité de Bouchette
pour l'implantation de la bibliothèque**

CONSIDÉRANT la non disponibilité de locaux pour l'implantation de la bibliothèque municipale à la municipalité de Bouchette;

CONSIDÉRANT une entente future autorisant la municipalité à utiliser un local de l'école Notre-Dame-de-Grâce pour y aménager une bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut occuper ce local gratuitement tout en assumant tous les frais s'y rattachant et en respectant les conditions inscrites dans l'entente;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 février 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-031) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle :

- que la commission scolaire prête un local de l'école Notre-Dame-de-Grâce à la municipalité de Bouchette pour l'implantation et le bon fonctionnement de la bibliothèque municipale;
- et de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Suivi projet d'économie d'énergie

Le projet est presque entièrement terminé. La chaufferie de Sieur-de-Coulonge fonctionne à la biomasse depuis janvier et celle de la CÉHG, depuis une semaine. La géothermie est en fonction à Poupore et à St-Nom-de-Marie. Des annonces publiques auront lieu, soit le 23 mars à la Cité étudiante et le 2 avril à Sieur-de-Coulonge. M. Pétrin répond aux questions du commissaire M. Daniel Moreau.

F-5 Recyclone

Le point est reporté à la prochaine séance du conseil.

F-6 Conférence de presse pour la biomasse, dans le Pontiac

Le point a déjà été abordé.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Éric Éthier signale que les casiers de l'école de Gracefield ont besoin de rénovation. M. Pétrin en prend note.

La commissaire Mme Chantal Tremblay souligne une activité faite par les élèves de l'école de Messines, au niveau de la persévérance, et demande qu'une lettre de félicitations leur soit envoyée. Elle déplore que les commissaires n'aient pas été invités à cet événement.

Le commissaire M. Daniel Moreau trouve regrettable que la rencontre du comité consultatif de gestion qui s'est tenue récemment à Fort-Coulonge n'ait pas eu lieu à distance. Il souhaite que les commissaires réfléchissent à leur présence dans certaines activités, telle la Fête-O-Bois, et lors des séances du conseil.

La présidente Mme Diane Nault souhaite que tous les membres du conseil soient présents à la prochaine séance.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 février 2012

La commissaire Mme Denise Miron Marion mentionne que quatre personnes seulement se sont inscrites à une formation en récréotourisme dans le Pontiac. M. Sylvain rappelle que le service régional de la formation professionnelle insiste sur un nombre minimal de participants, mais il note qu'il reste encore une semaine ou une semaine et demie pour atteindre ce seuil. La commissaire Mme Denise Miron Marion suggère d'attendre la fin des cours réguliers pour tenir ce genre de formations et M. Sylvain admet que c'est ce qui peut fort bien arriver en bout de ligne.

La commissaire Mme Marise Veilleux a bien apprécié la pièce «Le visage à trois faces», présentée avant les Fêtes, et demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée. M. Rondeau va l'envoyer.

La commissaire Mme Guylaine Marcil a été approchée par des parents de Shawville qui souhaitent que des classes en français soient offertes dans leur municipalité. Entre autres, six parents ont des enfants qui débudent en maternelle en septembre prochain. M. Sylvain souligne qu'il va faire un suivi dans ce dossier, de pair avec M. Rondeau.

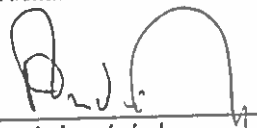
G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-032

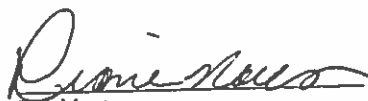
Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 28 mars 2012, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 mars 2012, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Guylaine Marci, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Annette Dumouchel et MM. Daniel Moreau, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire).

Absences motivées : MM. Éric Éthier et Bernard Caron, de même que Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires Mmes Chantal Tremblay, Janique Lachapelle, Madeleine Aumond et Marise Veilleux et MM. Charles Langevin, Damien Lafrenière et Daniel Moreau se trouvaient à la salle des Hauts-Bois du centre administratif (Maniwaki), tout comme MM. Charles Pétrin et Richard Leblanc.

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2012-CC-033

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 mars 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-033) suite

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-02-29
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Forces Avenir
- 7- Ordre du mérite scolaire, 4 mai 2012
- 8- Gala la Revue, le 15 mai 2012
- 9- Attestation d'études professionnelles en récréotourisme dans le Pontiac
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès-verbaux
 - a) comité de parents, rencontre du 14 décembre 2012
 - b) comité consultatif de gestion, rencontre du 14 février 2012
- 13- Organigrammes
 - a) gestionnaires d'établissement
 - b) gestionnaires du centre administratif
 - c) commission scolaire
- 14- Comité d'évaluation du directeur général

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Calendrier de travail 2012-2013
- 2- Délégués à l'assemblée générale de la FCSQ
- 3- Non réengagement

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Transport pour étudiants (culture)
- 2- Session des épreuves juin 2012
- 3- Services professionnels
- 4- Orthophonie : information
- 5- Effectifs scolaires : prévisions 2012-2013 (dépôt sur place)
- 6- Persévérance scolaire
- 7- Compte rendu du comité consultatif chdaa-parents du 20 février 2012

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Média sociaux - suivi
- 2- Recommandation du comité consultatif du transport
- 3- Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac
- 4- Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier planification budgétaire 2012-2013



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-033) suite

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Remplacement du réservoir de mazout - école Poupore (RDE-011)
- 2- Remplacement partiel des fenêtres et allèges de béton - Cité étudiante de la Haute-Gatineau (MDB-067J)
- 3- Entente protocolaire entre la municipalité de Bois-Franc, la Communauté St-Boniface de Bois-Franc et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour le déneigement
- 4- Recyclone

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-034

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 29
février 2012**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 29 février 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 887 (ajout de la phrase : «M. Sylvain était lui aussi présent»).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 885, point A-2-b (ski pour la santé) – l'activité s'est bien déroulée pour l'équipe composée du commissaire M. Damien Lafrenière, sa fille, M. Harold Sylvain et la conjointe de celui-ci;
- page 887, point A-10 (diffusion de nouvelles) – la présidente Mme Diane Nault a rencontré un représentant de la radio CHGA et lui a donné des explications sur le dossier du décrochage;
- page 887, point A-12 (banquet de la faim) – l'activité a été remise à l'automne;
- page 888, point B-2 (Pomme d'or) – le prix a été remporté par le journal La Gatineau pour son implication;
- page 893, point G-1 (casiers à Gracefield) – M. Pétrin évalué la situation en vue d'un remplacement ou d'une réparation d'ici la fin de l'année et il reviendra sur ce point à la prochaine rencontre.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

A-3 Parole au public

M. Croteau et Mme Beaulieu représentent respectivement le syndicat des enseignants et celui des employés de soutien. M. Gaétan Forbes, de la radio CHIP, souligne qu'il est intéressé à diffuser des informations locales concernant la commission scolaire. M. Croteau demande si la commission scolaire va prendre position dans le dossier de la hausse des frais de scolarité. La présidente Mme Diane Nault prend note de la question.

A-4 Correspondance

M. Pétrin répond à la question de la commissaire Mme Chantal Tremblay, relativement à la pièce de correspondance cc-6 (maintien des bâtiments).

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-035 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-036

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 RESOLUTION 2012-CC-037

Forces Avenir

CONSIDÉRANT que le besoin de promotion positive pour les élèves du public et les commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT l'implication budgétaire de la direction générale du MELS en Outaouais ;

CONSIDÉRANT la visibilité positive et les offres produites par les représentants de *Forces Avenir* ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive des directions générales des commissions scolaires de l'Outaouais ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le document nécessaire à notre adhésion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Ordre du mérite scolaire, 4 mai 2012

La présidente Mme Diane Nault présente les documents et demandent aux commissaires de remplir et remettre le formulaire d'inscription.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

A-8 Gala la Revue, le 15 mai 2012

La présidente Mme Diane Nault signale qu'elle sera accompagnée de la commissaire Mme Chantal Lamarche.

A-9 Attestation d'études professionnelles en récréotourisme dans le Pontiac

M. Sylvain souligne que les inscriptions de neuf élèves sont confirmées et que celle d'un dixième est possible. La formation a débuté à Campbell's Bay et les perspectives de placement des élèves sont très bonnes. Le Centre local d'emploi a acheté deux places dans le programme, ce qui est excellent.

A-10 Rapport d'informations de la présidente

a) Représentations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport et ajoute qu'elle a participé à la rencontre du 13 mars du comité de parents. Elle a alors présenté une lettre du président de la Fédération provinciale des comités de parents et a demandé aux membres de réagir aux commentaires qu'elle contenait. Les membres ont souligné que les situations décrites dans la lettre ne se reflétaient pas dans ce qui est vécu à la CSHBO. Le commissaire M. Bruno Nicolas confirme que la lettre ne cadrerait pas avec notre réalité.

La présidente Mme Diane Nault signale qu'une élève de la formation d'armurerie du CFP-VG a remporté un prix au concours Chapeau les filles et demande qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée.

Lors d'une conférence de presse tenue le 23 mars, un défi a été lancé aux commissaires : apprendre les mouvements de la danse Move Your Body en prévision d'une activité qui aura lieu le 3 mai et qui se déroulera dans toutes nos écoles. La présidente Mme Diane Nault va s'initier à cette danse et voir comment l'apprendre aux commissaires.

Elle demande aux commissaires de remplir le feuillet d'inscription pour le congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de réserver leur chambre.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde un point et souligne une grande insécurité au niveau de la situation financière des deux centres de formation professionnelle, étant donné que nous n'avons encore aucune réponse quant à la formation de machinerie fixe, à celle sur la santé et à celle sur l'armurerie.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 mars 2012

A-13 Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité de parents, rencontre du 14 décembre 2012
- b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 février 2012

Dépôt.

A-14 Organigrammes

- a) Gestionnaires d'établissement
- b) Gestionnaires du centre administratif
- c) Commission scolaire

M. Sylvain dépose ces projets d'organigramme et lance une consultation auprès des organismes professionnels concernés.

A-15 Comité d'évaluation du directeur général

Le comité se rencontrera pour discuter du renouvellement du contrat du directeur général, le 17 avril, à Gracefield.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- B-1 RESOLUTION 2012-CC-038 Calendrier de travail et jours chômés et payés 2012-2013 (cadre, PPE et soutien)

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2012-2013, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 2 juillet 2012
- 3 septembre 2012
- 8 octobre 2012
- 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013
- 6, 7 et 8 mars 2013
- 29 mars et 01 avril 2013
- 20 mai 2013
- 24 juin 2013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-2 RESOLUTION 2012-CC-039

Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Diane Nault de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-039) suite

- le commissaire M. Jacques Masséau
- le commissaire M. Daniel Moreau

Il est aussi proposé que le commissaire M. Damien Lafrenière soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 RESOLUTION 2012-CC-040 Non réengagement pour cause
d'incapacité physique**

CONSIDERANT les termes de la clause 5-3.31 de la convention collective applicable aux membres du personnel de soutien ;

CONSIDERANT qu'un médecin expert a confirmé le diagnostic à l'effet que l'employée dont il est ici question n'était plus en mesure d'offrir la prestation de travail attendue en raison d'une incapacité physique permanente ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'employée de soutien dont le numéro de matricule est le 1227 soit non réengagée pour cause d'incapacité physique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION
SCOLAIRE**

C-1 Transport pour étudiants (culture)

M. Rondeau explique que nos élèves peuvent bénéficier d'une allocation en transport pour les activités culturelles de l'an prochain.

C-2 Session des épreuves juin 2012

M. Rondeau dépose le calendrier des épreuves.

C-3 Services professionnels

M. Rondeau fait le point sur les services professionnels et souligne que ceux-ci sont maintenant complets.

C-4 Orthophonie : information

Hier, nous avons trouvé un orthophoniste qui travaillera à mi-temps pour la commission scolaire (et à mi-temps pour le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau). De plus, Mme Marie-Luce Legault reviendra en poste l'an prochain. M. Rondeau répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 mars 2012

C-5 Effectifs scolaires : prévisions 2012-2013

M. Rondeau présente le tableau des prévisions d'effectifs, suite aux inscriptions de février, et souligne une baisse attendue de 143 élèves à la rentrée 2012. Sur cinq ans, la baisse est de 455 élèves. Il note toutefois qu'habituellement, on observe une remontée des inscriptions d'ici le mois d'août. M. Rondeau répond aux questions des commissaires Mme Janique Lachapelle et M. Bruno Nicolas.

C-6 Persévérance scolaire

M. Rondeau signale que les projets présentés lors du premier appel ont été étudiés par le CAPS-Outaouais. Un deuxième appel est lancé jusqu'au 15 mai.

C-7 Compte rendu du comité consultatif ehdaa-parents du 20 février 2012

Le compte-rendu est déposé.

(Pause, de 20 h 05 à 20 h 10)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux - suivis

M. Leblanc explique que la rencontre prévue le 27 mars a été reportée à une date à définir. Il s'agira d'une demi-journée de travail avec les cadres et les commissaires qui sont membres de ce comité spécial. Il laisse ensuite la parole à la commissaire Mme Chantal Tremblay et celle-ci invite les commissaires à remplir la feuille des besoins qui avait été présentée lors du lac-à-l'épaule.

La commissaire Mme Madeleine Aumond demande des précisions sur les pages personnalisées des commissaires sur le site Internet. M. Millar explique que les commissaires Mmes Diane Nault, Marise Veilleux et Madeleine Aumond ont de telles pages, présentement.

D-2 RESOLUTION 2012-CC-041

Cadre général pour le renouvellement des contrats de transport scolaire

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de transport a, conformément à son mandat, recommandé au conseil des commissaires un cadre général en vue du renouvellement des contrats de transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux d'accepter les orientations retenues par le comité consultatif de transport, telles que déposées par le responsable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Leblanc répond aux questions des commissaires MM. Charles Langevin, Daniel Moreau, Jacques Masseau et Bruno Nicolas.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

**D-3 RESOLUTION 2012-CC-042 Délégation au conseil d'administration
de la Corporation Transporaction
Pontiac de la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaire de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire Mme Guylaine Marcil à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 RESOLUTION 2012-CC-043 Délégation au conseil
d'administration de la Corporation
des transports collectifs de la MRC
de la Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaire de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire Mme Marise Veilleux à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-044 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Marise Veilleux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 février et 1^{er} mars 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Échéancier planification budgétaire 2012-2013

Mme Riel présente l'échéancier.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2012

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- F-1** RESOLUTION 2012-CC-045 **Projet : remplacement du réservoir de mazout, école Poupore - RDE-011**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption en déficit d'entretien 2010-2011»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mars 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Stéphane Bouchard, de GENIVAR, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Péro Hitech, au montant de 37 900,00 \$ (taxes exclues), et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- F-2** RESOLUTION 2012-CC-046 **Projet : remplacement partiel des fenêtres et allèges de béton de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau - MDB-067J**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2011-2012»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 28 mars 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme, de Les Entreprises Ma-Mi, au montant de 302 875 \$ (taxes exclues), que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- F-3** RESOLUTION 2012-CC-047 **Entente protocolaire entre la municipalité de Bois-Franc, la Communauté St-Boniface de Bois-Franc et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour le déneigement**

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité et de la communauté adressée à la commission scolaire pour revoir l'entente protocolaire de 1985;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 mars 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-047) suite

CONSIDÉRANT que la fréquence des messes a diminué à raison de deux fois par mois;

CONSIDÉRANT que la municipalité utilise le stationnement seulement pour la patinoire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est maintenant le principal utilisateur du stationnement;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire sera dorénavant le donneur d'ouvrage pour le déneigement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'autoriser M. Charles Pétrin à négocier une entente pour les trois prochaines années avec la municipalité et la communauté pour le déneigement;

Il est aussi proposé de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Recyclone

Le commissaire M. Charles Langevin n'a pas reçu de nouvelles récentes sur ce projet et le point est reporté à la prochaine séance du conseil.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Damien Lafrenière soulève une interrogation touchant les séances photos à Lac-Ste-Marie. Ces séances étaient assumées précédemment par l'établissement, mais des parents se sont dit peu satisfaits de la situation présente. M. Sylvain répond que cette problématique relève de l'établissement et qu'un suivi sera fait. Il en parlera à la direction et celle-ci en discutera avec la présidente du conseil d'établissement.

La commissaire Mme Marise Veilleux souhaite que les rencontres avec les parents, ainsi que les rencontres des conseils d'établissement, n'aient pas lieu lors des derniers mercredis du mois, puisque cela entre en conflit avec les dates des assemblées du conseil des commissaires. M. Sylvain en prend note que va en parler aux directions et aux représentants des conseils d'établissement. La commissaire Mme Janique Lachapelle soutient la commissaire Mme Marise Veilleux, ayant connu la même mésaventure à trois reprises.

Le commissaire M. Charles Langevin demande quels sont les développements relativement au projet de salle régionale de spectacle. M. Sylvain en a discuté avec le président de la Maison de la culture, M. Michel Gauthier, et celui-ci lui a expliqué que la démarche se poursuit et est même plus rapide que prévue.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 mars 2012

La commissaire Mme Janique Lachapelle pose une question relative à la tenue du congrès annuel de la Fédération et la nécessité, pour les commissaires, de réserver eux-mêmes leur chambre. La présidente Mme Diane Nault signale qu'il a été décidé d'agir ainsi pour éviter des méprises qui ont eu lieu dans le passé. Elle prend note des commentaires présentés par les commissaires MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin

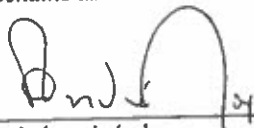
G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-048

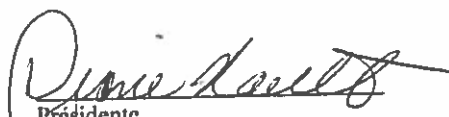
Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 25 avril 2012, à Mansfield (Fort-Coulonge)


Secrétaire général


Présidente



Numérn de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 avril 2012, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Guylaine Marcil, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Annette Dumouchel et MM. Daniel Moreau, Bernard Caron, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

Avant la séance, ont eu lieu une rencontre du comité d'évaluation du directeur général, une rencontre de comité de travail des commissaires sur l'évolution des commissions scolaires et sur la rémunération des commissaires et une séance du comité exécutif.

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2012-CC-049

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-03-28
b) Suivis



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-049) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Formation d'un sous-comité de travail sur l'évolution des commissions scolaire
- 7- Structures administratives
 - a) Gestionnaires d'établissement, projet de résolution et structure administrative
 - b) Gestionnaires du centre administratif, projet de résolution et structure administrative
- 8- Renouvellement du contrat du directeur général (dépôt sur place)
- 9- Orientations pour les deux prochaines années / début de la consultation
- 10- Formation du comité de sélection pour une direction d'école
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité de parents
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 20 mars 2012
 - c) Comité environnemental, rencontre du 28 février 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Actes d'établissement des écoles et des centres 2012-2013
- 3- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 4- Date et lieu des conseils des commissaires
- 5- Entente local des enseignants

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Réseau du sport étudiant du Québec en l'Outaouais
- 2- Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec en l'Outaouais
- 3- Services professionnels
- 4- Anglais intensif

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Média sociaux - suivi

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Amendement à la politique des frais de déplacement (dépôt sur place)
- 3- Règles budgétaires 2012-2013

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1. Réfection des salles de toilettes – école Laval – MDB-005
- 2. Réfection des salles de toilettes – école Pie-XII – MDB-010
- 3. Remplacement des portes extérieures – école Académie Sacré-Cœur – MDB-029



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-049) suite

4. Prolongement contrat cafétéria Gracefield
5. Recyclone
6. Gazon
 - a) École Pie-XII
 - b) Centre administratif
 - c) Centre St-Eugène
 - d) Académie Sacré-Cœur
 - e) Collège Christ-Roi
 - f) Couvent Christ-Roi
 - g) École St-Boniface
 - h) École Dominique-Savio
 - i) École Sacré-Cœur
 - j) École Notre-Dame-de-Grâces
 - k) École Reine-Perreault
 - l) Centre St-Joseph
 - m) École Ste-Thérèse
 - n) École St-Nom-de-Marie
 - o) Centre multiservices
 - p) École Poupore
 - q) École Sieur-de-Coulonge

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-050

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28 mars
2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 28 mars 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point D-2 («MM.») et au point G-1 (la problématique en question est causée par le fait que, non seulement plusieurs rencontres de conseils d'établissements ont lieu en même temps que les séances du conseil des commissaires mais aussi plusieurs rencontres de parents).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 avril 2012

- page 897, point A-2-b (casiers) – M. Pétrin a fait des vérifications la semaine dernière et trente casiers seront rénovés sous peu, d'autres pourraient l'être ultérieurement;
- page 898, point A-3 (parole au public) – Un retour sera fait en huis-clos sur les questions soulevées par M. Croteau;
- page 899, point A-8 (gala de la Revue) – la commissaire Mme Lamarche ne pourra pas participer;
- page 902, point D-1 (pages personnalisées) – il n'y a pas eu d'autres pages personnalisées pour la section des commissaires sur le site Internet de la commission scolaire et M. Millar enverra aux commissaires des exemples de ce qui peut être fait;
- page 905, point G-1 (dates des séances de conseils d'établissements et des rencontres de parents) – M. Sylvain fera un suivi sur ce dossier à la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion.

A-3 Parole au public

M. Croteau, représentant du SPEHR, et M. Beaulieu, représentant CSN, assistent à la rencontre, ainsi qu'un soumissionnaire pour les contrats de gazon.

A-4 Correspondance

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire Mme Janique Lachapelle, relativement à la pièce cc-2 (respect du Régime pédagogique de 180 jours).

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-051 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-052

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Jacques Masseau se joint à la rencontre à 20 h 20.)

A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-053

Sous-comité de travail sur l'évolution des
commissions scolaires

CONSIDÉRANT l'importance des travaux sur l'évolution des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la nécessité de planifier des rencontres sur l'évolution de notre commission scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-053) suite

CONSIDÉRANT les enjeux politiques, financiers et administratifs provoqués par des compressions budgétaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de former un sous-comité de travail qui sera composé de trois commissaires (Mmes Chantal Tremblay, Denise Miron Marion et Diane Nault) et qui aura comme mandat de produire des recommandations au comité de travail du conseil des commissaires quant aux futurs enjeux politiques, financiers et administratifs de notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 a) RESOLUTION 2012-CC-054 Structure administrative 2012-2013 : gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la diminution du nombre d'élèves depuis au moins quatre ans;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RESOLUTION 2012-CC-055 Structure administrative 2012-2013 : gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-055) suite

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel en cours;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2012-CC-056

**Renouvellement du contrat de la direction
générale**

CONSIDÉRANT la nécessité, pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, de maintenir le poste de direction générale;

CONSIDÉRANT la situation actuelle, sur l'évolution des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de poursuivre avec l'actuel directeur général ;

CONSIDÉRANT le règlement régissant les conditions d'emploi des directeurs généraux de commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT la volonté de l'actuel directeur général de poursuivre avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT le projet de loi 58, dont les articles 26 et 154 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de mandater la présidente, Mme Diane Nault, le vice-président, M. Daniel Moreau, et le directeur du service des ressources humaines, M. André Roy, de renouveler le contrat du directeur général et de signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Orientations pour les deux prochaines années – début de la consultation

M. Sylvain présente le document.

A-10 RÉSOLUTION 2012-CC-057

**Formation d'un comité de sélection pour
le poste de directeur/directrice de
l'établissement Primaire Pontiac**

CONSIDÉRANT la politique de dotation :

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-057) suite

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en direction d'établissement ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

Commissaires désignés

Mme Diane Nault

Mme Guylaine Marcil

Mme Denise Miron Marion

Substituts

M. Jacques Masseau

M. Bruno Nicolas

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11- Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport. Elle souhaite que des lettres de félicitations soient envoyées aux membres du Parlement du primaire de l'école de Gracefield, ainsi qu'aux deux élèves qui ont reçu des médailles du lieutenant-gouverneur. Elle demande à M. Sylvain de donner quelques détails sur la randonnée de vélo Fort-Coulonge / Maniwaki qui aura lieu prochainement, dans le cadre de la promotion entourant le Grand Défi Pierre Lavoie.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Millar explique que des textes écrits par trois élèves du centre Notre-Dame-du-Désert ont été retenus dans l'édition de cette année de Ma plus belle histoire, un volume produit à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Dans le dossier de l'entretien de machinerie fixe, M. Sylvain a rencontré la députée provinciale, Mme Stéphanie Vallée. Le dossier évolue bien, mais il n'y a pas toujours de retour de la part du ministère. Il répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité de parents

b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 20 mars 2012

c) Comité environnemental, rencontre du 28 février 2012

Il n'y a pas de document au point a). Les documents sont déposés pour les points b) et c).



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 avril 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RESOLUTION 2012-CC-058 Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes :

Noms	Fonction
Serge Lacourcière	Enseignant FP
Nadine Carpentier	Enseignante ch 17
Stéphane Bouchard	Enseignant ch 5

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 RESOLUTION 2012-CC-059 Adoption du projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2012-2013

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2012-2013, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 et les années suivantes

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : secondaire : 1^{er} et 2^e cycles
Clientèle : régulière & E.H.D.A.A.

Bâtisse : 774B026 Sieur-de-Coulonge
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Mansfield (Québec) JOX 1R0
> Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :
135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B,
192, 194, 195

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-059) suite

Ordre d'enseignement :	<i>Préscolaire : 4 ans et 5 ans Primaire : 1^{re}, 2^e et 3^e cycles</i>
Clientèle :	<i>régulière & E.H.D.A.A.</i>
Bâtisses :	
774B004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{re}, 2^e et 3^e cycles du primaire
774B008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) J0X 2P0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{re}, 2^e et 3^e cycles du primaire
774B011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{re}, 2^e et 3^e cycles du primaire
774B012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{re}, 2^e et 3^e cycles du primaire
774B022	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{re}, 2^e et 3^e cycles du primaire
886B025	Jean-Paul II (L'Envolée) 10, rue Leslie Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 ➤ Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1 ➤ Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{re}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-003

École du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans
Primaire : 1^{re}, 2^e et 3^e cycles*

Clientèle : *Secondaire : 1^{re} et 2^e cycles
régulière et E.H.D.A.A.*



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-059) suite

Bâtisses :	774B001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, C.P. 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B007	Reine-Perreault 2, chemin de Blue Sea, C.P. 130 Blue Sea (Québec) J0X 2C0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B065	Sacré-Cœur 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313 Gracefield (Québec) J0X 1W0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire ➤ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-004

École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Adresse :	248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8
Ordre d'enseignement :	<i>Préscolaire : 4 ans et 5 ans Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles régulière et E.H.D.A.A.</i>
Clientèle :	
Bâtisses :	774B005 Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B009 Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-059) suite

- 774B010 **Pie-XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B013 **Couvent du Christ-Roi**
148, boulevard Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
➤ Tous les locaux
➤ 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er} cycle du primaire
- 774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-005

École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisse : 774B067 Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-059) suite

- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774B016 Christ-Roi (garçons)

247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6

- Tous les locaux
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002 **Centre St-Joseph**
67, rue St-Joseph
C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux

774B014 **Centre Notre-Dame-du-Désert**
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5
➤ Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015 **Centre St-Eugène**
67, chemin de la Rivière-Gatineau
Délage (Québec) J9E 3A5
➤ Tous les locaux

774B018 **Centre Pontiac**
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Tous les locaux

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Mansfield (Québec) J0X 1R0
➤ Les locaux suivants : 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194, 195



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mars 2007

(RÉSOLUTION 2012-CC-0590) suite

774B027

Centre de formation multiservice du Pontiac
1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
➤ Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Les locaux suivants : 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 170, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05(RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX.

Secrétaire général
M. André J. Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 RESOLUTION 2012-CC-060

**Adoption du projet de plan triennal
de répartition et de destination des
immeubles**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2012-13, 2013-2014 et 2014-2015, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.

2012-2013 : 1 536 élèves au primaire
1 136 élèves au secondaire

2013-2014 : 1 579 élèves au primaire
1 178 élèves au secondaire

2014-2015 : 1 528 élèves au primaire
1 152 élèves au secondaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-060) suite

CODES BÂTISSÉS	IMMEUBLES	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) J0X 1R0 Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) J0X 2P0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-060) suite

774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) J0X 1C0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute- Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-060) suite

774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) J0W 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	1-2	1-2	1-2
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue McCuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	6	6	6



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-060) suite

LÉGENDE	
(1) Primaire	(2) Secondaire
(3) Formation professionnelle	(4) Éducation des adultes
(5) Administration	(6) Autres
(7) Bâtiments excédentaires	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 RESOLUTION 2012-CC-061

Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
29 août 2012	Maniwaki
26 septembre 2012	Fort-Coulonge
31 octobre 2012	Fort-Coulonge
28 novembre 2012	Maniwaki
30 janvier 2013	Gracefield
27 février 2013	Gracefield
27 mars 2013	Fort-Coulonge
24 avril 2013	Fort-Coulonge
22 mai 2013	Maniwaki
26 juin 2013	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 RESOLUTION 2012-CC-062

**Signature de l'entente locale :
Syndicat du personnel de
l'enseignement des Hautes-Rivières**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité patronal de négociation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines et du secrétariat général;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-061) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de mandater la présidente du conseil des commissaires, Mme Diane Nault et le directeur général, M. Harold Sylvain, afin qu'ils signent pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les documents qui entérinent l'entente intervenue entre le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

- C-1** RESOLUTION 2012-CC-063 **Affiliation au réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais une affiliation de 0,39 \$ basée sur un critère per capita de la population scolaire de la commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-2** RESOLUTION 2012-CC-064 **Délégation au réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Services professionnels

M. Rondeau fait le point sur les services professionnels et souligne qu'une orthophoniste a été recrutée aujourd'hui même, conjointement avec le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau. Elle travaillera à mi-temps pour la commission scolaire et à mi-temps pour le CSSSVG. Par ailleurs, Mme Marie-Luce Legault sera de retour au travail plus tôt que prévu, dès le mois d'août.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

C-4 Anglais intensif

M. Rondeau note que ce dossier a fait couler beaucoup d'encre. À la CSHBO, l'implantation ne sera pas entreprise l'année prochaine, mais au cours des années suivantes. La CSHBO a cinq ans pour mettre en place ce programme. IL ajoute que la directrice de Pontiac Primaire, Mme Lorraine Meilleur, va siéger sur le comité provincial sur l'anglais intensif et, à ce titre, va pouvoir expliquer la situation particulière de la commission scolaire, notamment au niveau du Pontiac.

(Pause, de 20 h 05 à 20 h 05)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux - suivis

Les commissaires Mmes Denise Miron Marion, Chantal Tremblay et Chantal Lamarche font part des travaux du comité mixte sur les médias sociaux, dont la première rencontre a eu lieu le mardi 17 avril. Elles expliquent qu'un échéancier a été accepté et que des discussions ont eu lieu au sujet des objectifs et des besoins, ainsi que des modifications à apporter à la politique de communication et aux plans annuels de communication. Un sondage doit aussi être fait auprès de 300 parents. La prochaine rencontre doit avoir lieu le 15 mai.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-065 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mars et 4 avril 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2012-CC-066 Amendement à la politique des frais de déplacement

CONSIDÉRANT que la politique actuelle de frais de déplacement a été adoptée en 2010;

CONSIDÉRANT l'augmentation du coût de l'essence;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des instances concernées;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-066) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'effectuer un amendement à la politique des frais de déplacements en fixant l'allocation à un taux de 0,45 \$ du kilomètre au lieu de 0,42 \$ et pour les membres du personnel de l'équipe d'entretien des bâtisses qui utilisent leur camion personnel dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions de fixer l'allocation à un taux de 0,75 \$ du kilomètre au lieu de 0,72 \$ et que cet amendement entre en vigueur le 1^{er} mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Riel répond aux questions de la commissaire Mme Guylaine Marcil.

E-3 Règles budgétaires 2012-2013

Nous sommes toujours en attente des règles budgétaires.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 **RESOLUTION 2012-CC-067** **Projet : installation sanitaires – réfection
des salles de toilettes – école Laval –
MDB-005**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure
« Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public
et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 20 avril 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la
plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin d'accepter la plus
basse soumission conforme aux Entreprises Ma-Mi, au montant de 129 775,00 \$
\$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur
général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au
nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 **RESOLUTION 2012-CC-068** **Projet : installation sanitaires – réfection
des salles de toilettes – école Pie-XII –
MDB-010**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure
« Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public
et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 20 avril 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la
plus basse soumission conforme;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-068) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme des Constructions Langevin, au montant de **131 158,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RESOLUTION 2012-CC-069

**Projet : remplacement des portes
extérieures – école académie Sacré-
Cœur – MDB-029**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 12 avril 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux d'accepter la plus basse soumission conforme de **Vitrierie Maniwaki**, au montant de **18 768,00\$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABEEAU COMPARATIE	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Vitrierie Maniwaki	18 768,00\$
Groupe Piché Construction	18 871,96\$
Defran Inc.	20 422,00\$
Les Entreprises Ma-Mi inc.	22 965,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Prolongement contrat cafétéria Gracefield

M. Pétrin présente la lettre. Le conseil des commissaires accepte la demande de prolongement pour l'année 2012-2013.

F-5 Recyclone

Le commissaire M. Langevin souligne qu'une rencontre du comité a eu lieu cette semaine. Il reste certains travaux à faire sur le contenu du conteneur. Un promoteur est intéressé à participer au financement et au transport, mais il est encore trop tôt pour dévoiler son identité.

La commissaire Mme Madeleine Aumond ajoute que deux enseignants de la CÉHG apportent une collaboration précieuse dans ce dossier, soit Mme Roxanne Richard et M. Normand Besner.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

**F-6 a) RESOLUTION 2012-CC-070 Entretien du gazon 2012-2014 - école Pie-
XII (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'École Pie-XII au montant de 465,00 \$ (avant taxes) par année à Ateliers Boirec. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans.

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Ateliers Boirec	Benoit Vaillancourt	Entreprises Crêtes 2006	Robert Richard	Emond tondre le gazon
465,00 \$	480,00 \$	500,00 \$	500,00 \$	575,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RESOLUTION 2012-CC-071 Entretien du gazon 2012-2014 - centre
administratif (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon du Centre administratif au montant de 1 155,00 \$ (avant taxes) par année à Ateliers Boirec. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Ateliers Boirec	Emond tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006
1 155,00\$	1 172,00\$	1 390,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**c) RESOLUTION 2012-CC-072 Entretien du gazon 2012-2014 - centre St-
Eugène (Déléage)**

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-072) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

CONSIDÉRANT que deux prestataires de services ont soumissionné à prix égaux;

CONSIDÉRANT que la procédure habituelle est le tirage au sort;

CONSIDÉRANT que le nom de Benoît Vaillancourt a été pigé;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon du Centre St-Eugène au montant de **990,00\$** (avant taxes) par année à **Benoît Vaillancourt**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Benoît Vaillancourt	Emond tondre le gazon	Robert Richard	Ateliers Boirec	Entreprises Crêtes 2008
990,00\$	990,00\$	1 100,00\$	1 017,00\$	1 150,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**d) RÉSOLUTION 2012-CC-073 Entretien du gazon 2012-2014 -
académie Sacré-Coeur (Muniwaki)**

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

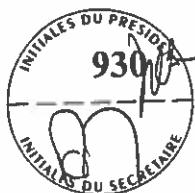
IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'Académie Sacré-Coeur au montant de **337,00 \$** (avant taxes) par année à **Ateliers Boirec**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Ateliers Boirec	Entreprises Crêtes 2008	Benoît Vaillancourt	Emond tondre le gazon	Jonathan Béllisle
337,00\$	450,00\$	460,00\$	560,00\$	609,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

- e) RESOLUTION 2012-CC-074 **Entretien du gazon 2012-2014 - collège
Christ-Roi (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00
et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus
basse soumission pour l'entretien du gazon du Collège Christ-Roi au
montant de 430,00\$ (avant taxes) par année à **Ateliers Boirec**. Ce contrat est
d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour
et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Ateliers Boirec	Robert Richard	Entreprises Crêtes 2006	Emond tondre le gazon	Benoît Vaillancourt
430,00\$	475,00\$	750,00\$	850,00\$	880,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) RESOLUTION 2012-CC-075 **Entretien du gazon 2012-2014 - couvent
Christ-Roi (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00
et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus
basse soumission pour l'entretien du gazon du Couvent Christ-Roi au
montant de 1 250,00\$ (avant taxes) par année à **Emond tondre le gazon**.
Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour
et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Emond tondre le gazon	Atelier Boirec	Entreprises Crêtes 2006	Robert Richard
1 250,00\$	1 343,00\$	1 350,00\$	1 500,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- g) RESOLUTION 2012-CC-076 **Entretien du gazon 2012-2014 - école St-
Boniface (Bois-Franc)**

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-076) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école St-Boniface au montant de 820,45\$ (avant taxes) par année à **Emond tondre le gazon**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Emond tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006
820,45\$	1 150,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- h) RESOLUTION 2012-CC-077 Entretien du gazon 2012-2014 - école Dominique Savio (Montcerf)**

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Dominique Savio au montant de 650,00\$ (avant taxes) par année à **Entreprises Crêtes 2006**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Emond tondre le gazon
650,00\$	750,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RESOLUTION 2012-CC-078 Entretien du gazon 2012-2014 - école Sacré-Coeur (Grand-Remous)**

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-078) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Sacré-Coeur au montant de **990,00\$** (avant taxes) par année à **Entreprises Crêtes 2006**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Emond tondre le gazon
990,00\$	999,99\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- j) **RESOLUTION 2012-CC-079** **Entretien du gazon 2012-2014 - école
Notre-Dame-de-Grâces (Bouchette)**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Notre-Dame-de-Grâces au montant de **735,00 \$** (avant taxes) par année à **Benoît Vaillancourt**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Benoît Vaillancourt	Emond tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006
735,00\$	870,00\$	900,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- k) **RESOLUTION 2012-CC-080** **Entretien du gazon 2012-2014 - école
Reine-Perreault (Blue Sea)**

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-080) suite

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Reine-Perreault au montant de 1100,00 \$ (avant taxes) par année à **Emond tondre le gazon**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Emond tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006
1 100,00\$	1 170,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- l) RESOLUTION 2012-CC-081 **Entretien du gazon 2012-2014 -
centre St-Joseph (Gracefield)**

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon du Centre St-Joseph au montant de 325,00\$ (avant taxes) par année à **Emond tondre le gazon**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Emond tondre le gazon	Benoît Vaillancourt	Entreprises Crêtes 2006	Jonathan Bélisle
325,00\$	360,00\$	400,00\$	600,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- m) RESOLUTION 2012-CC-082 **Entretien du gazon 2012-2014 -
école Ste-Thérèse (Lac Cayamant)**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Ste-Thérèse au montant de 1 440,00 \$ (avant taxes) par année à **Benoît Vaillancourt**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-082) suite

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Benoit Vallancourt	Entreprises Crêtes 2006	Emond tondre le gazon
1 440,00\$	1 450,00\$	1 520,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- n) **RESOLUTION 2012-CC-083** **Entretien du gazon 2012-2014 - école St-Nom-de-Marie (Lac Ste-Marie)**

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école St-Nom-de-Marie au montant de **670,00 \$** (avant taxes) par année à **Paysagiste Bruno Léveillé**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Paysagiste Bruno Léveillé	Benoit Vallancourt	Entreprises Crêtes 2006	Emond tondre le gazon	Michel Knight
670,00\$	920,00\$	1 175,00\$	1 300,00\$	1 400,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- o) **RESOLUTION 2012-CC-084** **Entretien du gazon 2012-2014 - centre Multiservices (Campbell's Bay)**

CONSIDÉRANT les 8 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon du Centre Multiservices au montant de **1 500,00\$** (avant taxes) par année à **Richard Morrisette**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 avril 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-084) suite

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Richard Morrisette	D.J.B. Transports	Louis Boucher	Pierre Flamand
1 500,00\$	1 630,00\$	1 650,00\$	1 680,00\$

Jardins Éducatifs	Entreprises Crêtes 2006	Emond tondre le gazon	Bruce Vaillancourt
1 740,00\$	1 800,00\$	2 300,00\$	2 496,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- p) RESOLUTION 2012-CC-085 **Entretien du gazon 2012-2014 - école Poupore (St-Pierre) (Fort-Coulange)**

CONSIDÉRANT les 7 soumissions reçues :

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Poupore (St-Pierre) au montant de **3 050,00 \$** (avant taxes) par année à **Richard Morrisette**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Richard Morrisette	D.J.B. Transports	Louis Boucher	Pierre Flamand
3 050,00\$	3 290,00\$	3 299,00\$	3 350,00\$

Emond tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006	Bruce Vaillancourt
3 700,00\$	4 500,00\$	4 992,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- q) RESOLUTION 2012-CC-086 **Entretien du gazon 2012-2014 - école Sieur-de-Coulange (Fort-Coulange)**

CONSIDÉRANT les 7 soumissions reçues:

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Sieur-de-Coulange au montant de **5 100,00 \$** (avant taxes) par année à **Richard Morrisette**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 avril 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-086) suite

Il est aussi résolu d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Richard, Morissette	D.J.B. Transports	Louis Boucher	Emond tondre le gazon
5 100,00\$	5 400,00\$	5 410,00\$	5 500,00\$

Pierre Flamand	Bruce Vallancourt	Entreprises Crêtes 2006
5 795,00\$	5 999,00\$	7 200,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Bernard Caron invite les membres du conseil à la finale locale de Secondaire en spectacle, à Gracefield, vendredi prochain, à compter de 19 h.

La commissaire Mme Guylaine Marcil demande à quel moment aura lieu la remise des prix de l'ADEOQ. La présidente Mme Diane Nault répond que ce sera le 2 mai prochain, à 17 h 30, à Kazabazua.

La présidente Mme Diane Nault demande des précisions sur l'organisation de la soirée du mérite scolaire, le 4 mai prochain. La commission Mme Denise Miron Marion signale que tout se passe bien.

Le commissaire M. Charles Langevin souhaite des informations sur le dossier de la salle régionale de spectacle. Selon la présidente Mme Diane Nault, nous attendons toujours la réponse du ministère.

Le commissaire M. Damien Lafrenière souligne qu'il faudrait changer les lumières de la patinoire de l'école de Gracefield. Il aimerait aussi savoir s'il y a des caméras. M. Pétrin va faire des vérifications.

Le commissaire M. Charles Langevin demande si la commission scolaire a été consultée sur les panneaux d'arrêt installés près de l'école Pie-XII. M. Leblanc signale qu'il s'agit d'un domaine de juridiction municipale, mais il va aller chercher de plus amples informations sur le sujet.

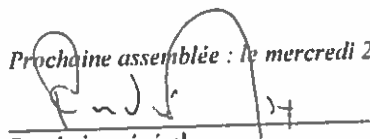
G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-087

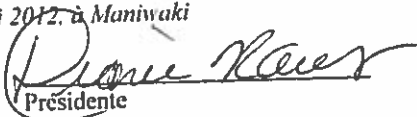
Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 23 mai 2012, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 mai 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Annette Dumouchel et MM. Daniel Morceau, Bernard Caron, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau, Éric Éthier et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mme Guylaine Marciel

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

(Avant la séance, a eu lieu une plénière sur la situation budgétaire de la commission scolaire.)

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2012-CC-088

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-04-25
b) Suivis



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-088) suite

- 3- a) Parole au public
b) Grille-matière CÉHG
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Formation des conseils d'établissements 2012-2013 (Chantal Tremblay)
- 7- Plans d'effectifs / consultation
 - a) Gestionnaires d'établissements, plan d'effectif
 - b) Gestionnaires du centre administratif, plan d'effectif
- 8- Représentation au bal des finissants de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge
- 9- Représentation au conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais (résolution)
- 10- Contribution au Service régional de la formation professionnelle pour 2012-2013 (résolution)
- 11- Représentation pour le tournoi de golf de la Fondation du CEGEP de l'Outaouais du 28 mai 2012
- 12- Nomination d'une direction pour l'établissement Primaire Pontiac (résolution)
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'informations du directeur général
- 15- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité de parents, rencontre du 13 mars 2012
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 11 avril 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- État des surplus enseignant
- 3- Besoin en poste régulier enseignant
- 4- Accueil du 24 août 2012

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Informations diverses
- 2- Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 18 avril 2012

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Média sociaux – suivi
- 2- Projet de politique de communication révisée
- 3- Négociations des contrats de transport scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption des objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2012-2013

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Peinturage de la passerelle piétonne au-dessus de la rivière Désert à Maniwaki – RDE-067A



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-088) suite

- 2- Réfection des salles de toilettes – école Ste-Thérèse (Cayamant)
- 3- Remplacement partiel de fenêtres – école Poupore (Fort-Coulonge)-MDB-011D
- 4- Remplacement fenêtres et portes extérieures – collège Christ-Roi (Maniwaki)- MDB-016
- 5- Entretien ménager (11 écoles)
- 6- Révision de la politique d'achat
- 7- **Demande de servitude**
- 8- **Étude de faisabilité pour la construction d'un terrain synthétique à la CÉHG**

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-089

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25 avril
2012**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 avril 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 934 (modifier le numéro de résolution en haut et le montant de la soumission de M. Vaillancourt sur le tableau comparatif).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 910, point A-2-b (pages personnalisées) – des exemples de pages ont été envoyées aux commissaires et M. Millar explique qu'une commissaire, Mme Chantal Tremblay, a fait personnaliser sa page;
- page 910, point A-3 (dates des séances de conseils d'établissements et des rencontres de parents) – M. Sylvain a fait un suivi sur ce dossier à la dernière rencontre du comité consultatif de gestion;
- page 913, point A-11 (lettres de félicitations) – les lettres ont été envoyées;
- page 936, point G-1 (lumières) – Après avoir fait des vérifications sur l'éclairage de la patinoire située près de l'école de Gracefield et avoir confirmé que les lumières relèvent de la municipalité, M. Pétrin va demander à la municipalité s'il est possible de les remettre en état;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 mai 2012

- o page 936, point G-1 (panneaux d'arrêt) – M. Leblanc confirme que la Ville de Maniwaki n'a pas consulté la commission scolaire avant de mettre en place des panneaux d'arrêt près de l'école Pie-XII, mais il ajoute qu'en juin, les lignes seront repeintes sur la rue et que les traverses de piétons seront déplacées.

A-3 a) Parole au public

M. Guy Croteau, représentant du SPEHR, remarque qu'il ne pourra assister à la rencontre de juin et souhaite d'avance de bonnes vacances aux commissaires. Mme Natacha Gosselin, enseignante à Gracefield, note qu'elle assiste à l'assemblée en tant que membre du public.

b) Grille-matière à la CÉHG

La commissaire Mme Chantal Lamarche souligne qu'une demande de dérogation a été faite par la CÉHG auprès du ministère et elle se demande si les élèves doivent avoir le droit de choisir entre les arts plastiques et l'éducation physique, deux matières prescrites. M. Rondeau explique que la grille-matière du secondaire est prescriptive et que le temps est indicatif. Il est possible, dans certains cas, de demander des dérogations, ce qui est le cas à la Cité étudiante. Le conseil d'établissement a le pouvoir de déterminer sa grille et la direction de l'école a mené une consultation auprès des élèves et a adressé un ministère une demande de dérogation pour certains élèves préférant ne pas suivre le cours d'arts plastiques. Il ajoute que le conseil des commissaires sera tenu au courant des développements dans ce dossier.

A-4 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-090 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-091

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(La commissaire Mme Marise Veilleux se joint à la rencontre à 19 h 30.)

A-6 Formation des conseils d'établissement

La commissaire Mme Chantal Tremblay souligne la grande difficulté éprouvée par les conseils d'établissement pour combler tous leurs postes et le manque de participation des parents. Elle suggère de faire la promotion des conseils d'établissement et des OPP (organismes de participation des parents), notamment par l'inclusion d'une section spéciale dans le cahier de la rentrée.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

Le commissaire M. Damien Lafrenière propose que les conseils d'établissement prennent en charge leur propre promotion. M. Sylvain note que le cahier de la rentrée serait une belle opportunité pour donner un coup de pouce aux conseils d'établissement dans ce domaine.

La commissaire Mme Chantal Lamarche signale que le Cœur de la Gatineau a un Gala de la rentrée pour informer les parents et les élèves et que les autres établissements pourraient reprendre cette idée.

A-7 Plans d'effectifs / consultation

a) Gestionnaires d'établissements, plan d'effectif

M. Sylvain dépose le plan d'effectif et souligne que la consultation est lancée là-dessus jusqu'en juin.

b) Gestionnaires du centre administratif, plan d'effectif

Ici aussi, la consultation est lancée.

A-8 Représentation au bal des finissants de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge

La présidente Mme Diane Nault ne pourra y participer et elle sera représentée par la commissaire Mme Guylaine Marcil. Les commissaires qui prévoient y être sont priés d'avertir M. Millar avant la fin de l'assemblée.

A-9 RESOLUTION 2012-CC-092

**Représentation au conseil
d'administration de l'Agence de
santé et de services sociaux de
l'Outaouais**

CONSIDERANT l'implication de la présidente Mme Diane Nault dans le milieu, notamment auprès de la Conférence régionale des élus et élues de l'Outaouais ;

CONSIDERANT les sollicitations faites auprès de la présidente Mme Diane Nault en vue d'une participation au conseil d'administration de l'Agence ;

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par l'Agence et l'intérêt de participer aux délibérations du conseil d'administration de cet organisme ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron que le conseil désigne la présidente Mme Diane Nault comme représentante de la CSHBO au conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

A-10 RESOLUTION 2012-CC-093

**Financement annuel du service régional
de la formation professionnelle en
Outaouais 2012-2013, par les quatre
commissions scolaires francophones de
l'Outaouais**

CONSIDERANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96 2002-2003, CSD C082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867) ;

CONSIDERANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDERANT que les activités de valorisation et de promotion de la formation professionnelle menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDERANT la conception d'outils régionaux pour la promotion et la publicité ;

CONSIDERANT les travaux en cours pour les demandes d'autorisation provisoires et permanentes ;

CONSIDERANT l'ajout de points de services par entente sur l'ensemble du territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre (adéquation formation-emploi) ;

CONSIDERANT les travaux régionaux de concertation visant à accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

CONSIDERANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

CONSIDERANT le développement du partenariat avec les milieux de l'éducation, les partenaires et les organismes du milieu ;

CONSIDERANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau que la répartition financière entre les commissions scolaires, pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 soit la suivante :

35 % CSD
35 % CSPO
20 % CSCV
10 % CSHBO



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-093) suite

Contribution actuelle des commissions scolaires :

35 %	164 244,50 \$
35 %	164 244,50 \$
20 %	93 854,00 \$
10 %	46 927,00 \$

TOTAL : 469 270,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11- Représentation pour le tournoi de golf de la Fondation du CÉGEP de l'Outaouais du 28 mai 2012

Le tournoi aura lieu lundi prochain et le commissaire M. Damien Lafrenière va y accompagner la présidente Mme Diane Nault.

A-12 RESOLUTION 2012-CC-094 Nomination d'une directrice de l'établissement Pontiac Primaire

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT le suivi particulier qui sera assuré par la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de nommer Mme Julie Martin à titre de directrice de l'établissement Pontiac Primaire. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois. La date d'entrée en fonction sera déterminée par la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport. Elle signale que M. Millar a distribué aux commissaires des copies plastifiées d'une photo prise lors de la remise des médailles de l'Ordre du mérite scolaire. La commissaire Mme Guylaine Marcil avait été très émue de cette soirée. Des félicitations sont adressées à la commissaire Mme Denise Miron Marion pour la qualité du décor et de l'organisation de la soirée. La CSPO a adopté une résolution de félicitations et la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Bouchard, a envoyé une carte de remerciements. La présidente Mme Diane Nault ajoute que quatre élèves de la commission scolaire ont reçu des honneurs lors de la tenue du Gala de l'Étudiant Outaouais et que des lettres de félicitations leur seront adressées. Enfin, le 22 mai, aura lieu un déjeuner-causerie sur le plan Nord.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 mai 2012

A-14 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde deux points.

Le changement de ministre entraîne des inquiétudes quant au dossier de mécanique de machines fixes. Toutes les demandes en formation professionnelle ont en effet été gelées. M. Sylvain va rencontrer la députée provinciale, Mme Stéphanie Vallée, la semaine prochaine, pour discuter de la stratégie à adopter.

Une structure temporaire avait été mise en place suite au départ de M. Mario Lyrette. Une structure semblable à celle existante, à la base, sera élaborée au cours des prochaines semaines et le poste de conseiller en gestion de personnel sera affiché comme poste de remplacement temporaire.

A-15 Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité de parents, rencontre du 13 mars 2012
- b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 11 avril 2012

Les documents sont déposés.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RESOLUTION 2012-CC-095 Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau de prendre acte de la démission suivante :

Matricule	Fonction
587	Enseignant ch 3

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 État des surplus enseignants

M. Roy présente le document.

RESOLUTION 2012-CC-096 Non rengagement enseignantes, année scolaire 2012-2013

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) de l'enseignante mentionnée ci-dessous, à compter du 1^{er} juillet 2012, et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaires au non rengagement.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2012-2013
Champ 02 Pré-scolaire	Jolivette-Caron, Shannie	Prim. sec. Sacré- Cœur Gracefield	Non rengagée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 mai 2012

B-3 Besoin en poste régulier enseignant

M. Roy présente le document.

B-4 Accueil du 24 août 2012

M. Roy explique que le conférencier, lors de la journée 'commission scolaire' du 24 août, sera M. Robert Savoie et que son thème portera sur la fierté et le sentiment d'appartenance des employés. Le lieu de l'événement n'a pas encore été déterminé.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Informations diverses

M. Rondeau note qu'un élève de la Cité étudiante a remporté un prix qui lui sera décerné au Gala de l'ARO. Il s'agit de Mlle Marie-Claude Morin Jolivette. L'activité aura lieu le 7 juin, à Gatineau (secteur Aylmer).

La nouvelle orthophoniste entrera en fonction le 18 juin. Elle est originaire de Belgique et travaillera au CSSSVG pour les 40 premiers jours.

Par ailleurs, un poste a été affiché pour le service des ressources éducatives. Il s'agit d'un poste d'agent-e de réadaptation.

C-2 Dépôt du compte-rendu du comité de coordination pédagogique du 18 avril 2012

Le document est déposé.

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)

(Le commissaire M. Daniel Moreau quitte la rencontre à 20 h 30.)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux - suivi

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne un résumé des travaux effectués lors de la deuxième rencontre du comité mixte sur les médias sociaux, tenue à Gracefield le 15 mai. Les premiers résultats d'un sondage ont alors été présentés et il a aussi été question de la politique de communication et des plans de communications. Des pages Facebook réalisées par d'autres commissions scolaires ont été visitées et des discussions ont eu lieu sur le contenu de la future page de la CSHBO.

D-2 Projet de politique de communication révisée

M. Leblanc présente le projet de politique révisée de communication. Le texte fera l'objet d'une consultation et sera présenté à l'assemblée de juin du conseil des commissaires pour adoption. Il répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin sur l'impact des poursuites contre Facebook.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

D-2 Négociations des contrats de transport scolaire

M. Leblanc fait le bilan des négociations et précise que les règles budgétaires incluent une indexation et tiennent compte de la hausse de la TVQ. Le comité de négociations tiendra bientôt une rencontre avec les transporteurs.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-097 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 avril et du 8 mai 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2012-CC-098 Objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2012-2013 tel que présenté;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2012-2013, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RESOLUTION 2012-CC-099 Projet : peinture de la passerelle piétonne au-dessus de la rivière Désert à Maniwaki – RDE-067A

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Résorption en déficit d'entretien 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2012;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-099) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Martine Beaulieu, de CIMA+, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de Groupe PF Brisson Peinture, au montant de 237 000,00\$ (taxes exclues) et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Le Groupe PF Brisson Peinture	237 000,00\$
Construction Interlag Inc.	274 062,00\$
Sablage & Peinture Beaulac (1995) inc.	329 886,00\$
Michel Lacroix Construction Inc.	345 825,00\$
Cimota Inc.	435 000,00\$
Les Entreprises M. Melançon Inc.	539 000,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 RESOLUTION 2012-CC-100

Projet : réfection salle de toilette -
école Ste-Thérèse (Cayamant)-
MDB-024

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la plus basse soumission conforme d'Entreprises Ma-Mi inc, au montant de 127 981,44 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi Inc.	127 981,44\$
Defran Inc.	130 422,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

F-3 **RESOLUTION 2012-CC-101**

**Projet : remplacement partiel des fenêtres
– école Poupore à Fort-Coulonge – MDB-
011D**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc, au montant de 108 422,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Defran Inc.	108 422,00\$
Aluminium J. Clément Inc.	119 365,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 **RESOLUTION 2012-CC-102**

**Projet : remplacement fenêtres et portes
extérieures - collège Christ-Roi à
Maniwaki – MDB-016**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme d'Aluminium J. Clément inc, au montant de 103 855,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Aluminium J. Clément Inc.	103 855,00\$
Construction Luc Montreuil Inc.	123 793,70\$
Defran Inc.	131 222,00\$
Entreprises Ma-Mi Inc.	153 365,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

F-5 Entretien ménager (11 écoles)

- a) RESOLUTION 2012-CC-103 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Sacré-Cœur (Grand-Remous)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le Gazon	19 400,00\$
Entreprises Crêtes 2006	22 100,00\$
Robert Richard	22 500,00\$
John Rodgers	24 500,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Emond Tondre le Gazon au montant de 19 400,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2012-CC-104 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Dominique Savio (Montcerf-Lytton)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-104) suite

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
John Rodgers	19 500,00\$
Entreprises Crêtes 2006	19 900,00\$
Services ménagers Roy Ltée	21 235,00\$
Emond Tondre le Gazon	21 600,00\$
Robert Richard	23 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à John Rodgers au montant de 19 500,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2012-CC-105 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
centre administratif et C.N.D.D
(Maniwaki)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Eric et Henri Charrette	48 035,00\$
Services ménagers Roy Ltée	56 479,99\$
Entreprises Crêtes 2006	60 800,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-106) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Services ménagers Roy au montant de 56 479,99\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2012-CC-106 Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Notre-Dame-de-Grâces (Bouchette)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Denis Charbonneau	16 325,16\$
Emond Tondre le Gazon	17 000,00\$
Robert Richard	18 200,42\$
John Rodgers	18 900,00\$
Jonathan Bélisle	20 000,00\$
Entreprises Crêtes 2006	21 500,00\$
Maintenance Trans-Québec Inc.	23 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Denis Charbonneau au montant de 16 325,16\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

- e) RESOLUTION 2012-CC-107 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
Reine-Perreault (Blue Sea)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Denis Charbonneau	13 985,37\$
Robert Richard	15 400,07\$
Emond Tondre le Gazon	16 500,00\$
Entreprises Crêtes 2006	19 600,00\$
Maintenance Trans-Québec Inc.	21 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Denis Charbonneau au montant de 13 985,37\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) RESOLUTION 2012-CC-108 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
Ste-Thérèse (Cayamant)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Francine Courchaine	13 000,00\$
Linda Clément	15 000,00\$
Emond Tondre le Gazon	16 882,00\$
Entreprises Crêtes 2006	18 100,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-108) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Francine Courchaine au montant de 13 000,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) RESOLUTION 2012-CC-109 Travaux d'entretien ménager 2012-2015 centre St-Joseph (Gracefield)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Benoît Vaillancourt	8 900,00\$
Francine Courchaine	9 400,00\$
Denis Charbonneau	9 500,00\$
Entreprises Crêtes 2006	14 500,00\$
Emond Tondre le Gazon	15 000,00\$
Jonathan Bélisle	15 500,00\$
Maintenance Trans-Québec Inc.	18 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Benoît Vaillancourt au montant de 8 900,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

**h) RESOLUTION 2012-CC-110 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillé	23 986,00\$
Entreprises Crêtes 2006	25 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Paysagiste Bruno Léveillé au montant de 23 986,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**i) RESOLUTION 2012-CC-111 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
Ste-Marie (Otter Lake)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services ménagers St-Jean	21 000,00\$
Bonnie Lynn Désabrais	24 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-111) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Services ménagers St-Jean au montant de 21 000,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- j) RESOLUTION 2012-CC-112 Travaux d'entretien ménager 2012-2015 centre Pontiac (Fort-Coulonge)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services ménagers St-Jean	31 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Services ménagers St-Jean au montant de 31 000,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- k) RESOLUTION 2012-CC-113 Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (L'Isle-aux-Allumettes)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-113) suite

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Jacqueline Dubeau	23 292,15\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Jacqueline Dubeau au montant de 23 292,15\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-6 Révision de la politique d'achat

M. Pétrin dépose le projet de politique d'achat révisé et entame une consultation, en vue d'une adoption par le conseil des commissaires, possiblement en juin.

**F-7 RESOLUTION 2012-CC-114 Projet : servitude de vue – 24, rue
Coulonge à Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT la demande de servitude de vue faite par Monsieur Roy Hérault et Madame Martine Durocher résidant au 24 rue Coulonge à Fort-Coulonge;

CONSIDÉRANT qu'il existe neuf fenêtres ou ouvertures dans le mur nord-ouest de leur maison qui sont à une distance moindre que celle permise par la loi;

CONSIDÉRANT que ces fenêtres ou ouvertures ouvrent du côté de l'école Poupore située au 25, rue Coulonge à Fort-Coulonge, secteurs gymnase et stationnement des autobus;

CONSIDÉRANT que la servitude de vue permettra de maintenir dans leur état et situation actuels les neuf fenêtres ou ouvertures;

CONSIDÉRANT que ceci ne pose pas préjudice à la CSHBO;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'accepter la demande de servitude de vue et résolu que la présidente, Mme Diane Nault et le directeur général, M. Harold Sylvain soient autorisés à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

F-8 RESOLUTION 2012-CC-115

**Projet : étude de faisabilité pour la
construction d'un terrain
synthétique à la CÉHG**

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de réaliser un terrain synthétique pour la pratique du football et du soccer;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire veut être le porteur de dossier pour la réalisation de l'étude de faisabilité;

CONSIDÉRANT l'offre de Monsieur Richard Gravel, directeur général de l'Association régionale de soccer de l'Outaouais (ARSO) d'épauler la Commission scolaire dans les démarches;

CONSIDÉRANT que le terrain répondra à un besoin pour la population de la Haute-Gatineau ainsi que pour la population étudiante;

CONSIDÉRANT les différents programmes d'aide financière disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux d'autoriser le service des ressources matérielles d'amorcer les démarches pour réaliser l'étude de faisabilité en vue de la construction d'un terrain synthétique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Pétrin répond aux questions des commissaires MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Chantal Tremblay se demande si la nomination de Mme Martin va engendrer un jeu de chaises musicales et s'interroge sur l'impact d'un tel phénomène. M. Sylvain mentionne que des procédures seront mises en place dès demain pour assurer que le poste soit comblé.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souligne qu'une traverse est de plus en plus nécessaire près du pont de la rivière Désert, en face du commerce Tim Hortons, étant donné le grand nombre d'élèves qui fréquentent cet établissement. M. Sylvain affirme que la demande sera acheminée à la Ville de Maniwaki.

RESOLUTION 2012-CC-116

Traverse de piétons

CONSIDÉRANT le grand nombre d'élèves de la Cité étudiante qui fréquentent le magasin Tim Hortons de la rue Principale Nord;

CONSIDÉRANT que ceux-ci doivent traverser la rue Principale Nord dans un secteur où il n'y a pas de passages piétonniers;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-116) suite

CONSIDÉRANT le volume élevé de circulation à cet endroit et l'importance de veiller à la sécurité de nos élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de demander à la Ville de Maniwaki de mettre en place une traverse pour piétons en face du magasin Tim Hortons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire Mme Chantal Lamarche demande à M. Pétrin de vérifier si les caméras de surveillance installées près de l'école de Cayamant sont fonctionnelles et reliées à l'école de Gracefield.

Le commissaire M. Jacques Masseau souhaite qu'une lettre de félicitations soit envoyée à M. Benoît L'Ecuyer, représentant du CFP Pontiac aux Olympiades de la formation professionnelle.

Les commissaires MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière demandent s'il y a des développements dans le dossier de la salle régionale de spectacles. La présidente Mme Diane Nault explique qu'il n'y en a pas. La commissaire Mme Janique Lachapelle demande quand aura lieu la rénovation du stationnement de la CÉHG et la présidente Mme Nault répond que c'est directement relié au projet de salle régionale.

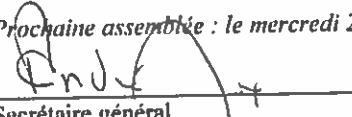
G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-117

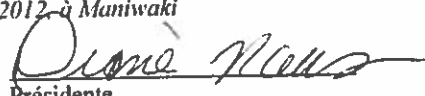
Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 27 juin 2012, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 juin 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Guylaine Marcil Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Daniel Moreau, Charles Langevin et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mme Annette Dumouchel et MM. Damien Lafrenière, Bernard Caron, Éric Éthier et Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et donne des précisions sur l'état de santé du commissaire M. Bernard Caron.

RÉSOLUTION 2012-CC-118

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-05-23
b) Suivis
- 3- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-118) suite

- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Martin Bertrand nommé Personnalité de la semaine par LeDroit/Radio-Canada
- 7- Nomination d'une direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac
- 8- Maison de la culture, rénovation de l'auditorium, rencontre du 15 juin 2012
- 9- Résultats du Grand Défi Pierre Lavoie et classement de nos écoles sur la scène provinciale
- 10- Plans d'effectifs
 - a) Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements
 - b) Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif
- 11- Golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, 8 août 2012
- 12- Modifications au programme de bourses de la commission scolaire
- 13- Comité environnemental
 - a) Bilan du plan d'action triennal 2009-2012
 - b) Plan d'action triennal 2012-2015
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité de parents, rencontre du 24 avril 2012
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 8 mai 2012
 - c) Comité environnemental, rencontre du 10 avril 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Calendrier des rencontres du conseil
- 2- Résolution plan triennal répartition des immeubles
- 3- Résolution adoption des actes d'établissement
- 4- Résolution Centraide
- 5- Liste des besoins en enseignement

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Grand défi Pierre Lavoie – cubes énergies
- 2- Dossiers professionnels : information
- 3- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité consultatif ehdaa-parents du 24 avril 2012
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 25 avril 2012
 - c) Comité de coordination pédagogique du 15 mai 2012

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Médias sociaux – suivi
- 2- Projet de modifications à la politique de communication
- 3- Négociations des contrats de transport scolaire
- 4- Projet de résolution pour l'acquisition des tableaux numériques interactifs
- 5- Comptes rendus des rencontres du comité consultatif de transport :
 - a) 27 février 2012
 - b) 26 mars 2012
 - c) 14 mai 2012



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-118) suite

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution budget des établissements
- 3- Résolution budget de fonctionnement, d'investissement et service de la dette pour 2012-2013
- 4- Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2012-2013
- 5- Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Résolution taux d'intérêt pour l'année scolaire 2012-2013
- 7- Résolution effets bancaires de certains établissements
- 8- **Renouvellement d'entente financière**

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Adoption - politique d'achat révisée
- 2- Résiliation - politique cahier des charges
- 3- Cafétéria Cité étudiante de la Haute-Gatineau 2012-2015
- 4- Cafétéria école secondaire Sieur-de-Coulonge 2012-2015
- 5- Remplacement des allèges - Ste-Marie à Otter-Lake - MDB-008B
- 6- Toiture Ste-Anne à l'Île du Grand-Calumet - MDB-004
- 7- Installation d'un système anti-refoulement Sacré-Cœur Gracefield - MDB-065
- 8- Remplacement du parement extérieur St-Boniface - Bois-Franc - MDB-019
- 9- Liste *Amélioration et transformation des bâtiments* 2012-2013 (AMT)
- 10- Liste *Maintien des bâtiments* 2012-2013 (MDB)
- 11- Entente terrain soccer centre multiservices de Campbell's Bay
- 12- Auditorium école secondaire Sieur-de-Coulonge - RDE-026A (dérogation)
- 13- Monte-personnes - centre Pontiac - Fort-Coulonge (dérogation) - EHDAA-18A
- 14- Entente Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau
- 15- **Copie d'une résolution de la MRC Vallée de la Gatineau – terrain synthétique**

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-119

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 23 mai
2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 23 mai 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec des corrections aux pages 944, 945 et 957.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 940, point A-6 (conseils d'établissement) – une section portant sur les conseils d'établissement sera publiée dans le prochain cahier de la rentrée;
- page 941, point A-9 (Agence) – l'Agence de la santé et des services sociaux devrait faire savoir, d'ici la fin du mois de juillet, si la nomination de la présidente Mme Diane Nault au conseil d'administration est acceptée;
- page 954, point F-8 (terrain synthétique) – la commission scolaire a reçu un appui du CLD et de la MRC Vallée de la Gatineau dans ce dossier;
- page 958, point G-1 (caméras) – M. Leblanc, suite à des vérifications faites au niveau des caméras installées près de l'école de Cayamant, donne des précisions à la commissaire Mme Chantal Lamarche.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souhaite apporter des changements à la résolution 2012-CC-116, adoptée le mois dernier. Les commissaires adoptent une résolution remaniée.

RESOLUTION 2012-CC-120

Traverse de piétons

CONSIDÉRANT le grand nombre d'élèves de la Cité étudiante qui fréquentent le magasin Tim Hortons de la rue Principale Nord à Maniwaki;

CONSIDÉRANT que ceux-ci doivent traverser la rue Principale Nord dans un secteur où il n'y a pas de passages piétonniers;

CONSIDÉRANT le volume élevé de circulation à cet endroit et l'importance de veiller à la sécurité de nos élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de demander au ministère des Transports de mettre en place une traverse pour piétons en face du magasin Tim Hortons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-121

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

RÉSOLUTION 2012-CC-122

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Jacques Masseau se joint à la rencontre à 19 h 55.)

RÉSOLUTION 2012-CC-123

Agence de recouvrement

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater le secrétaire général de cesser les poursuites à l'endroit de l'employé numéro 000000856 et de mandater le secrétaire général de retenir les services d'une agence de recouvrement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Martin Bertrand nommé Personnalité de la semaine par LeDroit/Radio-Canada

M. Sylvain souligne qu'un enseignant de Sieur-de-Coulonge, M. Martin Bertrand, a été nommé Personnalité de la semaine par le journal LeDroit et la station d'Ottawa de Radio-Canada. M. Bertrand avait aussi, quelques jours plus tôt, le 28 mai, décroché la médaille d'or des Grands Prix du tourisme québécois, après avoir été désigné lauréat régional de ce concours en avril dernier.

A-7 Nomination d'une direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac

M. Sylvain rappelle que M. Stéphane Bouchard, jusqu'ici directeur adjoint du Cœur de la Gatineau, a été nommé directeur adjoint de Pontiac Primaire, suite à la nomination de Mme Julie Martin comme directrice.

A-8 Maison de la culture, rénovation de l'auditorium, rencontre du 15 juin 2012

La présidente Mme Diane Nault explique qu'une rencontre a eu lieu le 15 juin dernier, avec divers partenaires impliqués dans ce dossier, dont M. Robert Ledoux (architecte) et M. Michel Gauthier (président de la Maison de la culture). Il a notamment été question de modifier le montant de l'investissement requis, de 6,5 à 5,3 millions \$, de façon à favoriser une issue favorable à l'étude de notre dossier par le Conseil du trésor. M. Pétrin apporte quelques précisions sur ce dossier.

A-9 Résultats du Grand Défi Pierre Lavoie et classement de nos écoles sur la scène provinciale

M. Sylvain note que les écoles de la CSHBO ont bien figuré lors du Grand Défi Pierre Lavoie. Parmi toutes les écoles primaires de l'Outaouais, l'école l'Envolée (Jean-Paul II) est celle qui a été choisie pour participer à la Grande récompense et les écoles de la commission scolaire ont occupé sept des cinquante premières places au classement provincial, pour les programmes *Aiguise la matière grise* et *Lève-toi et bouge*. Aussi, l'Outaouais a mis sur pied une équipe de cyclistes pour la grande randonnée de 1 000 km et des équipes d'étudiants du secondaire ont participé à une course à relais.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 juin 2012

M. Sylvain signale que toutes ces réalisations mettent en valeur notre personnel et nos parents. Elles sont aussi le signe que nos élèves ont pris le Grand Défi à cœur et ont consenti de grands efforts de participation.

A-10 Plans d'effectifs

- a) RESOLUTION 2012-CC-124 **Plan d'effectifs 2012-2013 - gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2012-2013, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2012-CC-125 **Plan d'effectifs 2012-2013 - gestionnaires du centre administratif**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2012-2013, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11- Golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, 8 août 2012

La commission scolaire aura deux représentants à ce tournoi, soit la présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain.

- A-12 RESOLUTION 2012-CC-126 **Modifications au programme de bourses de la commission scolaire**

CONSIDÉRANT L'importance que la commission scolaire accorde à la persévérance et à la réussite scolaire ;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées au niveau du recrutement et de la rétention de personnel sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT l'évaluation du contexte budgétaire de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT l'avènement de la cinquième secondaire à l'école de Gracefield ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-126) suite

CONSIDÉRANT les campagnes de financement menées par Complicité Emploi ;

CONSIDÉRANT les demandes qui sont formulées annuellement par les écoles et les centres ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de modifier le programme de bourses de la commission scolaire, de façon à ce que la distribution soit la suivante, pour l'année scolaire 2012-2013 et les années suivantes :

• Cité étudiante de la Haute-Gatineau (deux bourses de 200 \$)	400 \$
• Sieur-de-Coulange (deux bourses de 200 \$)	400 \$
• École Sacré-Cœur de Gracefield (deux bourses de 200 \$)	400 \$
• Centre Notre-Dame-du-Désert (deux bourses de 200 \$)	400 \$
• Centre Pontiac (deux bourses de 200 \$)	400 \$
• Centre St-Joseph (deux bourses de 200 \$)	400 \$
• Bourses de la relève (Complicité Emploi)	1 800 \$
• Bourses du Pontiac	1 800 \$
TOTAL	6 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 Comité environnemental

a) Bilan du plan d'action triennal 2009-2012

M. Millar présente le bilan du premier plan d'action du comité environnemental et explique la démarche ayant mené à la préparation du deuxième plan.

b) Plan d'action triennal 2012-2015

RESOLUTION 2012-CC-127

**Adoption du plan triennal du comité
environnemental**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'adopter le plan d'action triennal (2012-2013, 2013-2014, 2014-2015) du comité environnemental, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport et souligne les nombreuses graduations qui ont eu lieu ou qui restent à venir dans les écoles et les centres.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 juin 2012

La commissaire Mme Madeleine Aumond profite de l'occasion pour noter le dynamisme des enseignants impliqués dans ces activités. Par ailleurs, la commissaire Mme Marise Veilleux dit avoir bien apprécié son expérience lors de la soirée des finissants de la formation *Assistance à la personne en établissement de santé*.

A-15 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde plusieurs points.

La commission scolaire n'a pas obtenu la formation souhaitée en mécanique de machines fixes. M. Sylvain et Mme Stéphanie Vallée ont discuté du dossier à deux reprises, récemment, afin de définir les gestes à poser. Le commissaire M. Bruno Nicolas note que le Cégep de l'Outaouais a pu obtenir un financement pour l'agrandissement de ses installations.

Une entente sur la recherche au PERO (Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais), entre la CSHBO et l'UQO, a été signée hier. Ce projet de recherche vise à cerner les secrets de la réussite des entreprises récréotouristiques et à dégager des pistes à suivre.

La CSHBO doit recevoir une lettre bientôt, au sujet de l'avenir de la formation en armurerie, mais le contenu de la lettre n'est pas encore connu. Deux cohortes complètes sont déjà inscrites à la formation d'armurerie pour l'an prochain. M. Sylvain ajoute qu'il est possible qu'une option en santé soit octroyée à la commission scolaire, mais que rien n'est encore définie à ce sujet.

La première année d'études collégiales en sciences humaines ne pourra pas être offerte en Haute-Gatineau l'année prochaine, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Le recrutement est difficile depuis trois ans et seuls cinq élèves s'étaient inscrits pour 2012-2013. Pour que le programme revienne, il va falloir qu'il y ait suffisamment d'élèves qui s'inscrivent.

La CSHBO a le projet de prendre la relève du Carrefour jeunesse emploi et de devenir le mandataire financier de Vallée de la Gatineau en santé, à compter du 1^{er} juillet prochain.

A-16 Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité de parents, rencontre du 24 avril 2012
- b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 8 mai 2012
- c) Comité environnemental, rencontre du 10 avril 2012

Les documents sont déposés.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RESOLUTION 2012-CC-128

Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CC-061, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 25 avril 2012 ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-128) suite

CONSIDERANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDERANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
29 août 2012	Maniwaki
26 septembre 2012	Fort-Coulonge
31 octobre 2012	Fort-Coulonge
28 novembre 2012	Maniwaki
30 janvier 2013	Gracefield
27 février 2013	Gracefield
27 mars 2013	Fort-Coulonge
24 avril 2013	Fort-Coulonge
22 mai 2013	Maniwaki
26 juin 2013	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 RESOLUTION 2012-CC-129

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

CONSIDERANT la résolution 2012-CC-060, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 25 avril 2012;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Marise Veilleux et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 juin 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.

2012-2013 : 1 536 élèves au primaire
1 136 élèves au secondaire

2013-2014 : 1 579 élèves au primaire
1 178 élèves au secondaire

2014-2015 : 1 528 élèves au primaire
1 152 élèves au secondaire

CODES BÂTIMENTS	IMMEUBLES	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) J0X 1R0 Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter-Lake (Québec) J0X 2P0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Blue Sea (Québec) J0X 1C0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Délage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	1-2	1-2	1-2
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue McCuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	6	6	6



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

LÉGENDE

(1) Primaire	(2) Secondaire
(3) Formation professionnelle	(4) Éducation des adultes
(5) Administration	(6) Autres
(7) Bâtiments excédentaires	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 RESOLUTION 2012-CC-130

**Adoption des actes d'établissement
des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CC-064, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 25 avril 2012 ;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2012-2013 et les années suivantes.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 et les années suivantes

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026

Sieur-de-Coulonge
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Mansfield (Québec) JOX 1R0

➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B, 192, 194, 195



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans*

Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

- Bâtisses :
- | | |
|---------|---|
| 774B004 | Sainte-Anne, no 1
166, chemin des Outaouais
Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B008 | Sainte-Marie
340, rue Martineau
Otter-Lake (Québec) J0X 2P0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B011 | Poupore
25, rue Coulonge
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B012 | Saint-Pierre
33, rue Romain
Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 774B022 | Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
89, chemin Pembroke
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0 <ul style="list-style-type: none">➤ Tous les locaux➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |
| 886B025 | Jean-Paul II (L'Envolée)
10, rue Leslie
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 <ul style="list-style-type: none">➤ Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1➤ Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire |

774-003

École du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite

Ordre d'enseignement :	<i>Préscolaire : 4 ans et 5 ans Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles régulière et E.H.D.A.A.</i>
Clientèle :	
Bâtisses :	774B001 Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B006 Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, C.P. 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B007 Reine-Perreault 2, chemin de Blue Sea, C.P. 130 Blue Sea (Québec) J0X 2C0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B024 Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B065 Sacré-Cœur 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313 Gracefield (Québec) J0X 1W0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire ➤ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-004

École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Adresse :	248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8
Ordre d'enseignement :	<i>Préscolaire : 4 ans et 5 ans Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles régulière et E.H.D.A.A.</i>
Clientèle :	
Bâtisses :	774B005 Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
	774B009 Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 ➤ Tous les locaux ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans ➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite

- | | |
|---------|---|
| 774B010 | Pie-XII
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire |
| 774B013 | Couvent du Christ-Roi
148, boulevard Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire |
| 774B019 | Saint-Boniface
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
➤ Tous les locaux
➤ 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire |
| 774B021 | Dominique-Savio
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1 ^{er} cycle du primaire |
| 774B023 | Sacré-Cœur
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire |
| 774B029 | Académie Sacré-Cœur
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire |

774-005

École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisse : 774B067 Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :
126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C,
161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164,
164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S,
ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264,
264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)

- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire



Numérn de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite

- 774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➤ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

- Bâtisses : 774B002 **Centre St-Joseph**
67, rue St-Joseph
C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux
- 774B014 **Centre Notre-Dame-du-Désert**
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5
➤ Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142,
143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308,
309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320,
321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330,
331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du
centre administratif, situé dans le même édifice mais sous
l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)
- 774B015 **Centre St-Eugène**
67, chemin de la Rivière-Gatineau
Délage (Québec) J9E 3A5
➤ Tous les locaux
- 774B018 **Centre Pontiac**
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Tous les locaux

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Mansfield (Québec) J0X 1R0
➤ Les locaux suivants : 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177,
178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194, 195
- 774B027 **Centre de formation multiservice du Pontiac**
1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
➤ Tous les locaux



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Les locaux suivants : 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 170, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05(RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX.

Secrétaire général
M. André J. Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 RESOLUTION 2012-CC-131

Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, puis en juin 2011, par la résolution 2011-CC-111, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-131) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 Liste des besoins en enseignement

M. Roy explique que des postes ont été comblés en musique et en éducation physique. Il y aura aussi des entrevues la semaine prochaine.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Grand défi Pierre Lavoie – cubes énergies

M. Rondeau souligne l'excellente performance de nos écoles et l'impact positif du Grand Défi Pierre Lavoie sur la réalisation des devoirs et l'implication des parents. Il signale aussi le rôle important joué par M. Sylvain, en tant que capitaine et entraîneur de l'équipe cycliste outaouaise.

C-2 Dossiers professionnels : information

M. Rondeau présente deux documents, sur la psychologie et l'orthophonie.

Au niveau de l'anglais intensif, M. Rondeau explique qu'une personne, Mme Tardif, a été nommée par le ministère pour accompagner les commissions scolaires. Il répond aux questions de la commissaire Mme Guylaine Marcil sur les services d'orthophonie.

C-3 Dépôt de comptes rendus :

- a) Comité consultatif chdaa-parents du 24 avril 2012
- b) Comité des politiques pédagogiques du 25 avril 2012
- c) Comité de coordination pédagogique du 15 mai 2012

Les comptes rendus sont déposés.

(Pause, de 20 h 30 à 20 h 40)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux - suivi

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne des explications sur les travaux du comité mixte, notamment au niveau de la rencontre tenue le 19 juin : directive aux utilisateurs, campagne de sensibilisation, adoption d'une politique révisée, propositions de contenu pour la page Facebook, etc.

D-2 RESOLUTION 2012-CC-132 Modifications à la politique de communication

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail des médias sociaux;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-132) suite

CONSIDÉRANT la consultation auprès des comités concernés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter les modifications à la politique de communication telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2012-CC-133

**Négociations des contrats de transport
scolaire exclusif**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a mandaté un comité pour procéder à la négociation des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre général pour le renouvellement des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT les négociations de gré à gré avec les représentants des transporteurs scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux de renouveler les contrats de transport scolaire exclusif pour une période de cinq (5) ans, soit les années 2012 à 2017, selon les conditions suivantes :

1. Une normalisation à un taux uniforme pour les montants de base par type de véhicule;
2. Une indexation des montants de base et des coûts de kilométrage;
3. Pour les années subséquentes, les contrats seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉLS pour le transport scolaire;
4. Les taux pour les activités parascolaires seront majorés :
 - i. Le taux de kilométrage est augmenté de 1,34 \$ à 1,45 \$;
 - ii. Le taux horaire pour les heures d'attentes passe de 15,23 \$ à 23,95 \$;
 - iii. Pour les années subséquentes, ces taux seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉLS;

Que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2012-CC-134

**Acquisition d'équipements dans le cadre
de la mesure L'École 2.0 : la classe
branchée, pour l'année 2012-2013 (mesure
50680)**

OBJET :

Acquisition d'équipements dans le cadre de la mesure L'École 2.0 : La classe branchée, pour l'année 2012-2013 (mesure 50680)

Présenté au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Paramètre d'allocation pour la mesure 50680 pour l'année 2012-2013: 90 000 \$.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-135) suite

ÉTAT DE SITUATION :

Dans le cadre des règles budgétaires d'investissements 2012-2013 des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) poursuit la mesure 50680 *L'école 2.0 : la classe branchée*, dans laquelle elle rend *obligatoire* la participation au regroupement du Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) afin de *pouvoir bénéficier* des allocations pour l'achat des tableaux numériques interactifs (TNI) pour les classes. Cette mesure prévoit des allocations pour la valeur mentionnée ci-haut. Le nombre de TNI pourra varier en fonction du coût unitaire mais ne pourra dépasser 3 000 \$ l'unité incluant une allocation de 200 \$ pour l'installation du TNI.

Afin de faciliter le processus d'acquisition des équipements par les commissions scolaires, le MELS s'est entendu avec le CSPQ et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour créer un partenariat qui simplifiera la démarche d'acquisition pour les commissions scolaires.

En vertu de la loi sur les contrats des organismes publics, le CCSR est responsable de recueillir les engagements. Par la suite, ces engagements seront compilés et transférés au CSPQ pour l'appel d'offres au marché.

Une résolution du conseil des commissaires est nécessaire pour renouveler annuellement la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais aux achats regroupés du CSPQ.

RECOMMANDATION :

ATTENDU que la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est *obligatoire* pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

ATTENDU que le CSPQ procédera à un appel d'offres pour ces équipements en partenariat avec le CCSR;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Maril que le directeur général, M. Harold Sylvain, accepte que la CSHBO participe au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec et qu'il soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Leblanc répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin.

D-5- Comptes rendus des rencontres du comité consultatif de transport :

- a) 27 février 2012
- b) 26 mars 2012
- c) 14 mai 2012

Ces comptes rendus sont déposés.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-135 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mai, 8 juin et 11 juin 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2012-CC-136 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2012-2013

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2012-2013 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RESOLUTION 2012-CC-137 Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c-1-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2012-2013;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-137) suite

CONSIDÉRANT que le ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 159 051 333 \$, en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2012-2013;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 ¢;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 ¢.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RESOLUTION 2012-CC-138

**Liste des commissaires vérificateurs
pour l'année 2012-2013**

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
29 août 2012	Maniwaki	Guylaine Marcil Denise Miron Marion
26 septembre 2012	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
31 octobre 2012	Fort-Coulonge	Eric Ethier
28 novembre 2012	Maniwaki	Daniel Moreau
30 janvier 2013	Gracefield	Jacques Masseau
27 février 2013	Gracefield	Charles Langevin
27 mars 2013	Fort-Coulonge	Marise Veilleux
24 avril 2013	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
22 mai 2013	Maniwaki	Annette Dumouchel
26 juin 2013	Maniwaki	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

E-5 RESOLUTION 2012-CC-139 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que les comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 200,00 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2011-2012 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RESOLUTION 2012-CC-140 Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires, ainsi que par la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le taux d'intérêt soit fixé à 13 % pour l'année 2012-2013.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % (en vigueur)
des Draveurs	16 %
au Cœur-des-Vallées	16 %
Western Québec	16 %
des Portages de l'Outaouais	14 %
Pierre Neveu	14 %
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	13 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RESOLUTION 2012-CC-141 Changement des signataires des effets bancaires - établissements

CONSIDÉRANT le changement de personnel;



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-141) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement, pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cœur de la Gatineau, Gracefield	Stéphane Bouchard (enlever) Josée Brisebois (ajouter)
Primaire Pontiac, Fort-Coulonge	Lorraine Meilleur (enlever) Julie Martin (ajouter) Stéphane Bouchard (ajouter)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-8 RESOLUTION 2012-CC-142

**Renouvellement de l'entente –
institution financière**

CONSIDÉRANT l'analyse faite par la directrice des ressources financières, Mme Manon Riel;

CONSIDÉRANT les avantages du renouvellement de la présente entente avec Desjardins centre financier aux entreprises Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte la proposition de renouvellement, tel que décrit dans l'offre de service bancaire du 22 juin 2012, et ceci, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2012 au 1^{er} juillet 2015.

La présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, sont mandatés à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'acceptation des termes et conditions de la proposition des Caisses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RESOLUTION 2012-CC-143

Adoption de la politique d'achat

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité des ressources matérielles et du comité de consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'adopter la nouvelle politique d'achat RM-0704-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

F-2 RESOLUTION 2012-CC-144 Résiliation politique Cahier des charges

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle politique d'achat;

CONSIDÉRANT que la politique Cahier des charges RM-0704-09 n'est plus conforme aux nouvelles règles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité des ressources matérielles et du comité de consultatif de gestion

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de résilier la politique Cahier des charges RM-0704-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RESOLUTION 2012-CC-145 Concession de cafétéria – contrat 2012-2015 - Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau se termine le 30 juin 2012;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 14 juin 2012, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Mme Chantal Nobert moyennant un loyer de 2 000 \$ par année, ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée d'un an, renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RESOLUTION 2012-CC-146 Concession de cafétéria – contrat 2012-2015 - école secondaire Sieur-de-Coulonge

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge se termine le 30 juin 2012;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-146) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 14 juin 2012 à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge à M. Robert Hérault moyennant un loyer de 1 800 \$ par année, ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée d'un an, renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 RESOLUTION 2012-CC-147

**Projet : remplacement allèges - école
Ste-Marie à Otter-Lake - MDB-
008B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2011-2012»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 juin 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Larivière, au montant de 26 397,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Construction Larivière	26 397,00 \$
Les Entreprises Ma-Mi Inc.	40 845,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

Numéro de résolution
ou annotation

F-6 RESOLUTION 2012-CC-148

**Projet : toiture Ste-Anne - Grand-
Calumet - MDB-004**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2011-2012»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 juin 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de **Morin Isolation & Toitures ltée**, au montant de **101 305,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Morin Isolation & Toiture ltée	101 305,00 \$
Les Toitures Marcel Raymond & Fils Inc.	102 000,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault Inc.	111 125,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-7 RESOLUTION 2012-CC-148

**Projet : installation système anti-
refoulement - école Sacré-Cœur de
Gracefield - MDB-065G**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2011-2012»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 19 juin 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de GENIVAR d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de **Éclair Plomberie et Chauffage**, au montant de **48 640,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-149) suite

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Éclair Plomberie et Chauffage	48 640,00 \$
Ma-Mi Inc.	48 845,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-8 RESOLUTION 2012-CC-150

**Projet : réfection du parement
extérieur - école St-Boniface à Bois-
Franc - MDB-019A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure
«Maintenance des bâtiments 2011-2012»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres
public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 juin 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux
d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la
plus basse soumission conforme de Ma-Mi Inc. au montant de 101 198,00 \$
(taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur
général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et
au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Entreprises Ma-Mi Inc.	101 198,00 \$
Construction Luc Montreuil	126 546,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-9 RESOLUTION 2012-CC-151

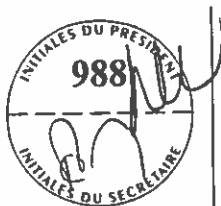
**Approbation liste *Amélioration et
transformation des bâtiments* 2012-
2013**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures *Amélioration
et transformation des bâtiments* (AMT);

CONSIDÉRANT la présentation faite par M. Charles Pétrin, coordonnateur
des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'approuver la liste
de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

F-10 RESOLUTION 2012-CC-152

**Approbation liste *Maintien des bâtiments*
2012-2013**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures *Maintien des bâtiments* (MDB) pour l'année 2012-2013;

CONSIDÉRANT la présentation faite par M. Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets, ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-11 RESOLUTION 2012-CC-153

**Entente terrain soccer - centre
multiservices à Campbell's Bay**

CONSIDÉRANT qu'il y a un besoin d'espace de jeux pour les enfants de la communauté en général et, plus spécifiquement, pour la pratique du soccer;

CONSIDÉRANT que la pratique du sport est de plus en plus répandue;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne dispose que d'un seul terrain de soccer;

CONSIDÉRANT que la présente entente viendrait ajouter l'accès à un terrain supplémentaire pour la pratique de soccer.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Maril que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-12 RESOLUTION 2012-CC-154

**Projet : remplacement fauteuils
auditorium - école Sicur-de-Coulange -
RDE-026A (dérogation)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2010-2011»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée des commissaires;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent débuter pendant la période estivale;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-154) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'autoriser M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-13 RESOLUTION 2012-CC-155

**Monte-personnes - centre Pontiac à
Fort-Coulonge - EHDA-18A
(dérogation)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 30850 «Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées» pour l'année financière 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDA;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée des commissaires;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent débiter pendant la période estivale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bruno Nicolas d'autoriser M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-14 RESOLUTION 2012-CC-156

Projet de salle régionale de spectacle

CONSIDÉRANT la note du 18 juin du ministère de la Culture à propos du protocole d'entente sur la salle régionale de spectacle;

CONSIDÉRANT que la norme du programme *Aide aux immobilisations* vient d'être renouvelée pour la période allant jusqu'en mars 2015 et que cette norme exige une entente de 30 ans pour les contributions supérieures à 700 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'il faut donc modifier l'entente déjà signée pour en porter la durée de 20 à 30 ans;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'entente soit modifiée pour que sa durée soit désormais de 30 ans et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les documents nécessaires pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 27 juin 2012

F-15 Copie d'une résolution de la MRC Vallée de la Gatineau – terrain synthétique

M. Pétrin présente la lettre d'appui reçue de la MRC Vallée de la Gatineau.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Chantal Tremblay souhaite qu'une copie du tableau de la politique d'achat soit rendue disponible aux vérificateurs et vérificatrices des chèques, lors des vérifications mensuelles, en guise d'aide-mémoire. Mme Riel en prend note.

La commissaire Mme Janique Lachapelle signale qu'un parent lui a parlé du cas d'un élève non-voyant qui ne disposerait pas encore d'un bureau adapté à ses besoins. M. Sylvain va faire des vérifications.

Le commissaire M. Charles Langevin veut savoir à quel moment le compteur des économies d'énergie va se mettre en marche, sur le site de l'efficacité énergétique. M. Pétrin répond que ce sera à compter de l'automne 2012.

À l'occasion de cette dernière rencontre de 2011-2012, M. Sylvain remercie les membres du conseil des commissaires pour leur soutien constant tout au long de l'année.

G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-157

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 29 août 2012, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 août 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Daniel Moreau, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Bernard Caron, Éric Éthier et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mmes Annette Dumouchel et Madeleine Aumond et M. Jacques Masseau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite aux commissaires un bon début d'année scolaire.

RÉSOLUTION 2012-CC-158 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-06-27
b) Suivis
- 3- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 août 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-158) suite

- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Gestion des insatisfactions
- 7-
 - a) Orientations 2012-2013
 - b) Priorités des responsables de services
- 8- Nomination au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
- 9- Maison de la culture – conférence de presse du 19 juillet 2012
- 10- Terrain synthétique (football et soccer)
 - a) Résolution
 - b) Demande d'appui financier aux partenaires
- 11- Validation des coordonnées
- 12- Rapport d'informations de la présidente
 - a) Documents de la Fédération
 - b) Représentations de la présidente
 - c) Les représentations à faire
- 13- Rapport d'informations du directeur général
 - a) Formation professionnelle
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité environnemental, rencontre du 15 mai 2012
 - b) Comité environnemental, rencontre du 19 juin 2012
 - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 juin 2012
 - d) Comité de parents, rencontre du 6 juin 2012
- 15- Nomination au comité environnemental
- 16- Comité sur l'évolution des commissions scolaires

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Plan d'effectifs - adaptation scolaire 2012-2013
- 2- Recrutement des enseignants
- 3- Accueil du nouveau personnel
 - Vallée-de-la-Gatineau – 19 septembre 2012
 - Pontiac – 26 septembre 2012
- 4- Élection provinciale du 4 septembre 2012
- 5- Directive reconnaissance du personnel et civilité
- 6- Composition des différents comités 2012-2013
- 7- Comité consultatif de transport

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- L'équipe du service des ressources éducatives 2012-2013
- 2- Cap sur la réussite
- 3- Informations du service :
 - Anglais intensif
 - Dérogations 2012-2013
 - Loi 56
- 4- Programme de ski - Mont-Ste-Marie 2012-2013
- 5- Convention de partenariat
- 6- ACELF



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-158) suite

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

- 1- Médias sociaux
- 2- Directive – prêt de portable à un enseignant
- 3- Transport scolaire - rentrée scolaire
- 4- Résolution : transport par berline pour l'année scolaire 2012-2013
- 5- Résolution : allocation aux parents pour l'année scolaire 2012-2013

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Taxes scolaires 2012-2013
- 3- Échéancier - états financiers 2011-2012

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Suivi des travaux d'été

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-159

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27 juin
2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 juin 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 962, point A-2-b (cahier de la rentrée) – le cahier a été publié, avec les mentions sur les assemblées générales annuelles des conseils d'établissement;
- page 966, point A-15 (VGES) – finalement, la Maison de la famille est devenue le mandataire de Vallée de la Gatineau en santé;
- page 988, point F-12 (auditorium ESSC) – M. Pétrin explique que l'ouverture des soumissions n'aura lieu qu'en septembre et que les montants ne sont donc pas encore disponibles;
- page 988, point F-13 (monte-personne) – commentaire identique au précédent;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

o page 990, point G-1 (élève non voyant) – le suivi a été fait.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, souhaite une bonne année scolaire aux commissaires et invite tous les électeurs à voter.

M. Simon Dominé, journaliste au journal Le Choix, salut les personnes présentes.

(Le commissaire M. Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 10.)

A-4 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-160 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Éric Éthier se joint à la rencontre à 19 h 30.)

RÉSOLUTION 2012-CC-161 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2012-CC-162 Journaux

CONSIDÉRANT la présence de quatre journaux hebdomadaires sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT notre désir, comme commission scolaire, de contribuer au développement économique de notre région;

CONSIDÉRANT notre désir de bien informer notre population;

CONSIDÉRANT la politique d'achat;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier de participer dans chaque journal local du territoire de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Gestion des insatisfactions

Point traité en huis-clos.

A-7 a) Orientations 2012-2013

Le document est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

b) Priorités des responsables de services

M. Sylvain dépose le document.

A-8 Nomination au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

La présidente Mme Diane Nault dépose cette lettre qui mentionne que sa candidature est acceptée.

A-9 Maison de la culture – conférence de presse du 19 juillet 2012

La présidente Mme Diane Nault a assisté à une conférence de presse qui avait pour but d'annoncer l'octroi d'une subvention de 5,2 millions \$ pour ce projet. La part du milieu sera de 1,1 million \$ et le projet, au total, représentera donc des investissements de 6,3 millions \$.

A-10 Terrain synthétique (football et soccer)

a) RESOLUTION 2012-CC-163 Terrain synthétique (football, soccer) pour la Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CC-115 du 24 mai 2012;

CONSIDÉRANT les impératifs chronologiques pour la présentation du projet;

CONSIDÉRANT les démarches et rencontres réalisées depuis plusieurs mois sur ce dossier;

CONSIDÉRANT les possibilités avec le fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (Développement économique Canada pour les régions du Québec) jusqu'à 50 % des coûts des aménagements;

CONSIDÉRANT les besoins du milieu;

CONSIDÉRANT l'existence du terrain de football et de soccer et de son état actuel, après plusieurs années d'utilisation;

CONSIDÉRANT le portrait de santé de la Vallée-de-la-Gatineau et la nécessité de mettre à la disposition de la population des installations facilitant la pratique de diverses activités sportives;

CONSIDÉRANT les orientations de la commission scolaire au regard des saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT l'évaluation des coûts des installations d'un terrain synthétique pour 1,2 million de dollars;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 août 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-163) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'implique financièrement dans le projet, pour un montant de 600 000 \$, et que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2012-CC-164 **Demande d'appui financier des partenaires pour le terrain synthétique (football, soccer)**

CONSIDÉRANT les démarches réalisées aux cours des derniers mois par divers organismes du milieu;

CONSIDÉRANT la rencontre du jeudi 23 août 2012, à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT les possibilités avec le fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (Développement économique Canada pour les régions du Québec) jusqu'à 50 % des coûts des aménagements;

CONSIDÉRANT l'implication financière de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les impératifs chronologiques pour la présentation du projet;

CONSIDÉRANT la nécessité d'une implication financière des partenaires pour la réalisation du projet;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier de demander un appui financier aux partenaires, pour obtenir des réponses positives permettant la réalisation du projet, avant de s'engager dans les aménagements et que la présidente et le directeur général soient mandatés pour signer les documents afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11- Validation des coordonnées

Les commissaires désireux de faire modifier leurs coordonnées peuvent prendre contact avec M. Millar. La présidente Mme Diane Nault demande aux commissaires de ne pas oublier de fournir leur numéro de cellulaire. Les numéros de M. Sylvain doivent aussi apparaître sur le document.

A-12 Rapport d'informations de la présidente

a) Documents de la Fédération

La présidente Mme Diane Nault dépose le message de la rentrée de la Fédération des commissions scolaires et elle invite les commissaires à signer la pétition électronique en faveur de l'éducation publique.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

b) Représentations de la présidente

Dépôt du document. Pour l'une des activités, la date du 2 juillet doit être remplacée par celle du 4 juillet 2012.

c) Les représentations à faire

Il y aura un tournoi de golf du Centre de santé et des services sociaux de la Vallée de la Gatineau en septembre. Le 13 septembre, prendra place le tournoi de golf de la Chambre de commerce de Mont-Laurier. Un commissaire doit se porter volontaire pour y participer, aux côtés du directeur général. Il y aura aussi des cérémonies d'accueil pour le nouveau personnel les 19 et 26 septembre.

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain a reçu une lettre de non-acceptation pour le projet de formation en mécanique de machines fixes. Une demande de carte en santé est en cours, pour une formation qui sera donnée dans les deux CFP. Il mentionne aussi une étude sur le déploiement de la formation professionnelle dans l'Outaouais qui permettra de faire la mise à jour de l'offre en région. Il répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Lamarche sur les formations de santé et d'armurerie.

A-14- Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité environnemental, rencontre du 15 mai 2012
- b) Comité environnemental, rencontre du 19 juin 2012
- c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 juin 2012
- d) Comité de parents, rencontre du 6 juin 2012

Ces procès-verbaux sont déposés.

A-15 RESOLUTION 2012-CC-165

**Représentation au comité
environnemental**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil que le commissaire M. Charles Langevin soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-16 Comité sur l'évolution des commissions scolaires

Les commissaires qui siégeaient sur ce comité l'an dernier (les commissaires Mmes Denise Miron Marion, Chantal Tremblay et Chantal Lamarche et M. Daniel Moreau) sont reconduits. Une première rencontre aura lieu sous peu.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Plan d'effectifs - adaptation scolaire 2012-2013

M. Roy dépose le document.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

B-2 Recrutement des enseignants

M. Roy explique qu'il a atteint l'objectif qu'il s'était fixé, l'an dernier, de diminuer le nombre d'enseignants non légalement qualifiés. Il y a cependant une problématique à régler au niveau de l'éducation physique et de l'anglais.

B-3 Accueil du nouveau personnel

- Vallée-de-la-Gatineau – 19 septembre 2012
- Pontiac – 26 septembre 2012

M. Roy annonce les dates des cérémonies d'accueil du nouveau personnel.

B-4 Élection provinciale du 4 septembre 2012

M. Roy présente la note de service sur les modalités à respecter quant au scrutin provincial.

B-5 Directive reconnaissance du personnel et civilité

M. Roy présente la directive révisée et note que les nouveautés sont surlignées en jaune.

B-6 RESOLUTION 2012-CC-166 Formation des comités 2012-2013

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2012-2013

Comité de l'administration générale	Comité des ressources éducatives
Diane Nault	Diane Nault
Bernard Caron	Janique Lachapelle
Jacques Masseau	Guylaine Marcil
Daniel Moreau	Annette Dumouchel
Chantal Tremblay	Marise Veilleux
Denise Miron Marion	Chantal Lamarche
Chantal Lamarche	Chantal Tremblay
Harold Sylvain (directeur général)	Stéphane Rondeau (directeur du service)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-166) suite

**Comité des ressources humaines
et secrétariat général**

Diane Nault
Annette Dumouchel
Jacques Pilon
Charles Langevin
Madeleine Aumond
Janique Lachapelle
Chantal Tremblay
Marise Veilleux
André J. Roy (directeur du service)

Comité de vérification

Diane Nault
Éric Éthier
Charles Langevin
Jacques Pilon
Denise Miron Marion
Annette Dumouchel
Daniel Moreau
Manon Riel (directrice du service)

Comité des ressources matérielles

Diane Nault
Éric Éthier
Jacques Masseau
Charles Langevin
Jacques Pilon
Chantal Lamarche
Damien Lafrenière
Bernard Caron
Charles Pétrin (responsable du service)

**Comité de gouvernance et
d'éthique**

Diane Nault
Denise Miron Marion
Marise Veilleux
Damien Lafrenière
Janique Lachapelle
Harold Sylvain (directeur général)

Comité de l'ordre du mérite scolaire

Bernard Caron
Marise Veilleux
Guylaine Marcil
Diane Nault

**Comité d'évaluation du directeur
général**

Diane Nault
Jacques Masseau
Daniel Moreau
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Denise Miron Marion

Comité de révision

Diane Nault
Commissaire du quartier concerné
Commissaire parent concerné
André J. Roy (secrétaire général)
Harold Sylvain (directeur général)
Personne-ressource (sur invitation)

**Comité de travail sur la
problématique des stupéfiants**

Diane Nault
Marise Veilleux
Janique Lachapelle
Bernard Caron
Damien Lafrenière
Marise Veilleux
*Stéphane Rondeau (directeur du
service des ressources éducatives)*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-7 RESOLUTION 2012-CC-167

Comité consultatif de transport

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que les commissaires Mmes Annette Dumouchel et Mme Marise Veilleux soient nommées au comité consultatif du transport 2012-2013.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-167) suite

Comité consultatif du transport

Mme Annette Dumouchel

Mme Marise Veilleux

(À venir) (représentant-e du comité de parents)

(À venir) (direction d'établissement)

Richard Leblanc (directeur du service)

Derek Ardis (agent d'administration au transport scolaire)

Harold Sylvain (directeur général)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 L'équipe du service des ressources éducatives 2012-2013

M. Rondeau présente la liste et apporte des précisions.

C-2 Cap sur la réussite

M. Rondeau dépose et présente le document.

C-3 Informations du service :

- Anglais intensif

La commission scolaire a demandé un délai à la ministre au niveau de l'application de cette mesure. L'implantation débutera l'an prochain.

- Dérogations 2012-2013

M. Rondeau présente la liste des dérogations et répond aux questions de la commissaire Mme Marise Veilleux.

- Loi 56

La commission scolaire a quelques aménagements à faire pour se conformer au projet de loi, notamment au niveau des codes de vie et du transport scolaire.

C-4 Programme de ski - Mont-Ste-Marie 2012-2013

Le programme destiné aux élèves a remporté un grand succès l'an dernier. Cette année, le programme revient et il va aussi y avoir des cartes privilège pour les enseignants. Il est possible que les autres employés bénéficient eux aussi de telles cartes.

C-5 Convention de partenariat

M. Rondeau présente la lettre du ministère portant sur la reddition de comptes pour la première année d'application de la convention de partenariat.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

C-6 ACELF

M. Rondeau présente la lettre de félicitations du commissaire aux langues officielles, au sujet du projet-pilote de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

(Pause, de 21 h 35 à 21 h 45)

(Le commissaire M. Daniel Moreau quitte la rencontre à 21 h 45.)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux

M. Leblanc fait le point sur le dossier et souligne que le comité consultatif de gestion veut travailler davantage le rôle des employés. Le lancement de la page Facebook a donc été retardé en conséquence. La présidente Mme Diane Nault insiste sur l'importance de prendre le temps d'éduquer notre personnel et répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay.

D-2 Directive – prêt de portable à un enseignant

M. Leblanc présente la directive et signale qu'il remettra un formulaire de prêt de portable aux commissaires avant leur départ;

D-3 Transport scolaire - rentrée scolaire

Demain, jour de la rentrée, sera une journée importante pour le service du transport scolaire. M. Leblanc précise que 3 400 lettres ont été envoyées aux parents pour les informer des circuits.

D-4 RESOLUTION 2012-CC-168 Transport par berlines pour l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, des horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2012-2013 (voir liste) pour un (1) an, avec une indexation de 2,91 % pour un maximum de 180 jours de transport.

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
100	100	Transport A. Heafey inc.	56,82 \$	1,16 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

M. Leblanc répond aux questions des commissaires MM. Damien Lachapelle et Charles Langevin.

RÉ SOLUTION 2012-CC-169 **Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RESOLUTION 2012-CC-170 **Allocation aux parents l'année scolaire 2012-2013**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

CONSIDÉRANT la politique du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2012-2013 selon la liste annexée.

NOM ET PRENOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Nicole Larocque	20 \$ / jour de présence, jusqu'à un maximum de 3 600 \$	Besoins particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Leblanc répond aux questions des commissaires Mmes Guylaine Marcil et Marise Veilleux et M. Damien Lafrenière.

E) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

E-1 RESOLUTION 2012-CC-171 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'ont effectué les commissaires Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron Marion;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par les commissaires Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron Marion que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 juin, 4 juillet, 5 juillet et 8 août 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 août 2012

E-2 Taxes scolaires 2012-2013

Mme Riel annonce que son service a mis 28 500 comptes de taxes à la poste et que les paiements sont dus les 10 septembre et 10 décembre (pour des comptes de plus de 300 \$).

E-3 Échéancier - états financiers 2011-2012

Mme Riel présente l'échéancier.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Suivi des travaux d'été

M. Pétrin présente la liste des travaux et précise quels projets sont terminés.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Janique Lachapelle demande si la commission scolaire peut refuser d'inscrire un enfant à une école pour ne pas en mettre une autre en péril. M. Rondeau répond que la commission scolaire peut effectivement refuser une demande d'inscription si l'organisation scolaire de l'école d'origine ou de l'école de destination est mise en péril par une telle inscription. M. Sylvain donne des indications supplémentaires.

La commissaire Mme Guylaine Marcil signale qu'un parent lui a dit qu'un élève doit attendre un peu pour s'inscrire à un centre d'éducation des adultes. M. Rondeau explique qu'il y a plusieurs dates d'inscription possibles pour les adultes au cours de l'année scolaire.

La présidente Mme Diane Nault souligne l'importance de préciser que l'école Sieur-de-Coulonge se trouve dans la municipalité de Mansfield et non dans celle de Fort-Coulonge. Les documents de la commission scolaire devront refléter cette réalité, y compris la liste des lieux des assemblées du conseil des commissaires. M. Sylvain donne des précisions additionnelles sur ce dossier.

La commissaire Mme Denise Miron Marion fait remarquer que la date de la rencontre du conseil des commissaires prévue pour le mercredi 31 octobre tombe en plein dans la soirée de l'Halloween et que cela peut causer des problèmes. Il est donc convenu de tenir une assemblée extraordinaire la veille, soit le mardi 30 octobre, et de ne pas mettre sur pied la rencontre du 31 octobre. Des avis publics seront préparés en ce sens et diffusés dans les journaux locaux.

G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-172

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

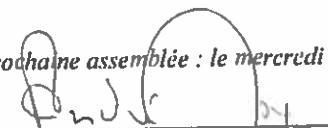


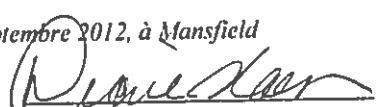
**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 août 2012

Numéro de résolution
ou annotation

Prochaine assemblée : le mercredi 26 septembre 2012, à Mansfield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 septembre 2012, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mme Marise Veilleux et MM. Bernard Caron, Éric Éthier et Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'une plénière sur l'évolution des commissions scolaires vient d'avoir lieu.

RÉSOLUTION 2012-CC-173 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-08-29
b) Suivis
- 3- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-173) suite

- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- L'étudiant Outaouais
- 7- Projet de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)
 - a) Résolution
- 8- Date de rencontre spéciale pour les membres du conseil des commissaires
- 9- Projet de terrain synthétique
 - Évolution du dossier
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité environnemental, rencontre du 19 juin 2012
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 16 août 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Historique des tolérances d'engagement
- 2- Déclaration d'intérêt

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Conférences Jasmin Roy (Loi 56)
- 2- Agir ensemble et Réussir (infos)
- 3- « Moi et mon équipe, en route vers le sommet »
- 4- Ski Mont-Ste-Marie (autre personnel – forfait)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Médias sociaux
- 2- Allocation aux parents

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Institution d'un régime d'emprunt
- 3- Résolution changement signataire CEHG

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Déneigement et sablage – école Ste-Croix, Messines
- 2- Déneigement et sablage – école St-Boniface, Bois-Franc
- 3- Déneigement et sablage – centre de formation multiservices, Campbell's Bay
- 4- Déneigement et sablage – école Ste-Anne, Grand Calumet
- 5- Déneigement et sablage – école Ste-Thérèse, Cayamant



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-173) suite

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-174

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 29 août
2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 29 août 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 993, point A-2-b (auditorium ESSC) – M. Pétrin dépose une lettre de l'architecte M. Robert Ledoux à titre informatif et précise que les soumissions pour l'appel d'offres de ce projet seront ouvertes le 1^{er} octobre;
- page 996, point A-12 (documents de la FCSQ) – les commissaires sont invités à signer la pétition, si ce n'est déjà fait;
- page 003, point G-1 (Mansfield) – les documents ont été modifiés pour qu'il soit clair que l'ESSC se trouve à Mansfield;
- page 003, point G-1 (assemblée) – les avis publics ont été publiés pour annoncer la tenue de l'assemblée extraordinaire du 30 octobre.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, n'a pas de questions.

A-4 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-175

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 septembre 2012

RÉSOLUTION 2012-CC-176

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-177

Entente «L'Étudiant Outaouais»

CONSIDÉRANT que, depuis plusieurs années, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est partenaire Argent dans le programme «L'Étudiant Outaouais»;

CONSIDÉRANT que, cette année, trois écoles secondaires participent activement à ce programme, soit Sieur-de-Coulonge, Cité étudiante et Sacré-Cœur de Gracefield ;

CONSIDÉRANT les discussions ayant entouré le financement de l'entente ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver le projet de protocole d'entente et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Projet de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)

a) RÉSOLUTION 2012-CC-178 Candidature comme promoteur du projet présenté par le CRRNTO, ayant pour titre *Stratégie de développement récréotourisme Outaouais*.

CONSIDÉRANT que le contenu de ce projet rejoint les objectifs poursuivis dans notre région;

CONSIDÉRANT les liens du projet avec le travail en cours de réalisation par le Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO);

CONSIDÉRANT la visibilité positive, au niveau régional, pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, avec une implication comme promoteur;

CONSIDÉRANT qu'aucun coût ne sera engagé par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans ce projet;

CONSIDÉRANT d'autres retombées éventuelles pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et le PERO;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pose sa candidature comme promoteur du projet *Stratégie de développement* présenté par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) et que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

A-8 Date de rencontre spéciale pour les membres du conseil des commissaires

Cette rencontre aura lieu le 16 octobre, à Gracefield, à compter de 18 h 30.

A-9 Projet de terrain synthétique

• **Évolution du dossier**

M. Sylvain signale que le dossier évolue très favorablement et qu'il y aura plus d'informations à ce sujet lors de la prochaine séance.

A-10 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport mensuel et mentionne que Mme Marlène Thonnard a été nommée bénévole de l'année de l'UQO. Le 21 septembre, elle était en congé parce que c'était son anniversaire. M. Rondeau profite d'ailleurs de l'occasion pour présenter une petite surprise à la présidente Mme Diane Nault.

A-11 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain souligne que la demande de formation en santé poursuit son cours.

A-12- Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité environnemental, rencontre du 19 juin 2012
- b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 16 août 2012

Ces procès-verbaux sont déposés.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Historique des tolérances d'engagement

M. Roy dépose le document et explique que le nombre d'enseignants non légalement qualifiés a beaucoup chuté ces dernières années

B-2 Déclaration d'intérêt

Un formulaire de déclaration d'intérêt a été distribué aux commissaires et la présidente Mme Diane Nault leur demande de faire parvenir le document rempli et signé au secrétaire général.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Conférences Jasmin Roy (Loi 56)

M. Rondeau présente le document et remet aux commissaires les cartons d'invitation pour ces conférences destinées aux parents du primaire et du secondaire. M. Roy viendra visiter les commissaires lors de la séance du 28 novembre, à Maniwaki.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 septembre 2012

C-2 Agir ensemble et Réussir (infos)

M. Rondeau mentionne que le CAPS Outaouais a annoncé que le blitz de la persévérance aura lieu le samedi 24 novembre, dans différents commerces de nos régions. Les commissaires seront interpellés et invités à s'impliquer.

C-3 « Moi et mon équipe, en route vers le sommet »

M. Rondeau présente ce projet préparé et développé par la commission scolaire, en lien avec la priorité touchant les saines habitudes de vie. Essentiellement, il s'agit d'un moyen pour impliquer les employés, en collaboration avec les deux centres de santé et les deux organismes Québec en forme (Pontiac en forme et Vallée de la Gatineau en santé). Les employés pourront former des équipes de cinq personnes et accumuler des points en bougeant plus, fumant moins et mangeant mieux.

M. Rondeau signale aussi qu'une randonnée automnale aura lieu dans la Vallée de la Gatineau le samedi 29 septembre. Ce sera suivi d'une randonnée printanière dans le Pontiac, le 1^{er} juin prochain.

C-4 Ski Mont-Ste-Marie (autre personnel – forfait)

M. Rondeau rappelle que la station Mont-Ste-Marie avait offert des sorties gratuites de ski aux élèves de 5^e et 6^e année, ainsi qu'un taux préférentiel aux enseignants. Il précise qu'un tarif préférentiel a aussi été obtenu pour les autres catégories de personnel, dont les commissaires.

(Pause, de 20 h 10 à 20 h 25)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux

Le dossier des médias sociaux a été discuté hier, lors d'une rencontre du comité directeur informatique, et il a été décidé d'aller de l'avant. Une conférence de presse sera organisée dans deux semaines pour dévoiler la nouvelle page Facebook de la commission scolaire.

D-2 RESOLUTION 2012-CC-179 Allocation aux parents l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

CONSIDÉRANT la politique du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2012-2013 selon la liste annexée.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-179) suite

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
John Mark Gagnon	20 \$ / jour de présence, jusqu'à un maximum de 3 600 \$	Besoins particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-180 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 août et 6 septembre 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2012-CC-181 Institution d'un régime d'emprunts

RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« *Emprunteur* ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 juin 2013, des transactions d'emprunt à long terme d'au plus 4 550 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette Loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par l'Emprunteur, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 9 août 2012;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-181 suite)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil :

QU'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre, d'ici le 30 juin 2013, des transactions d'emprunts à long terme d'un plus 4 550 000 \$, soit institué (le « *Régime d'emprunts* »);

QUE les transactions d'emprunts à long terme effectuées par l'Emprunteur en vertu du Régime d'emprunts soient sujettes aux caractéristiques et limites suivantes :

malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des transactions d'emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;

l'Emprunteur ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès de Financement-Québec;

les transactions d'emprunts seront effectuées par l'émission de titres d'emprunt sur le marché canadien (les « *Obligations* ») ou auprès de Financement-Québec;

le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par la Ministre;

QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur.

QUE, dans le cas où les emprunts sont effectués par l'émission d'Obligations, l'Emprunteur accorde au ministre des Finances le mandat irrévocable, pendant la durée du Régime d'emprunts :

de placer, pour le compte de l'Emprunteur, les emprunts autorisés en vertu du Régime d'emprunts, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées;

de convenir, pour le compte de l'Emprunteur, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-181 suite)

de retenir, pour le compte de l'Emprunteur, les services de tout conseiller juridique, de toute société de fiducie et le cas échéant, d'un imprimeur et de convenir des modalités de la rétention de tel conseiller; de telle société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur.

QUE, dans le cas où les transactions d'emprunt en vertu du Régime d'emprunts sont effectuées par l'émission d'Obligations, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes :

la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;

le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;

l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, verra à imprimer les certificats individuels d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées à l'alinéa 0 ci-après, être émis en échange du certificat global;

une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par l'Emprunteur;

une fiducie d'utilité privée sera constituée par l'Emprunteur en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de l'Emprunteur lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;

les signataires ci-après autorisés de l'Emprunteur, sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous les documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à Services de dépôt et de compensation CDS Inc. (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;

les Obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre l'Emprunteur, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, la Ministre et les Obligations seront régies par ces conventions de fiducie;

dans la mesure où l'Emprunteur a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et la Ministre permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;

par ailleurs, dans la mesure où l'Emprunteur n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et la Ministre;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-181 suite)

- la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et la Ministre;
- les Obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et les preneurs fermes des Obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;
- les Obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que CDS demeure un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autoréglementation ainsi reconnu;
- les Obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'Obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des Obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si CDS cessait d'être un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec sans être remplacé par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si l'Emprunteur désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les Obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- le paiement du capital et des intérêts sur les Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des Obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- s'il devait y avoir des certificats individuels d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats individuels d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la *Loi sur les banques et les opérations bancaires* (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat individuel d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- dans le cas d'Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- dans le cas d'Obligations représentées par des certificats individuels d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de l'Emprunteur ou, au choix de ce dernier, toute coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- tout versement d'intérêt en souffrance sur les Obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-181 suite)

les Obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de l'Emprunteur mais elles seront cependant achetables par lui sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que l'Emprunteur estimera approprié, les Obligations ainsi achetées pouvant être réémises par l'Emprunteur en tout temps avant leur échéance;

dans la mesure où des certificats individuels d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats individuels d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats individuels d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;

le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de l'Emprunteur, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats individuels d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;

le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de l'Emprunteur qui les signeront;

les Obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui sera accordée à l'Emprunteur par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des Obligations de cette émission, étant entendu que ni l'Emprunteur ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des Obligations; et

les Obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et par les preneurs fermes des Obligations lors de leur vente.

QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt effectué par l'émission d'Obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur;

QUE l'Emprunteur soit autorisé, le cas échéant, à payer les honoraires annuels de la société de fiducie, dont les services auront été retenus, en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances;

QUE dans le cas où les transactions d'emprunt en vertu du Régime d'emprunts sont effectuées auprès de Financement-Québec, celles-ci comportent les caractéristiques suivantes :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-181 suite)

l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du Régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, en tenant compte du montant qui pourrait être alloué à une ou des transactions d'emprunts effectuées par l'émission d'Obligations, et ce aux termes d'une seule et unique convention de prêt devant être conclue entre l'Emprunteur et Financement-Québec et dont le texte sera en substance conforme au modèle de convention de prêt annexé au présent procès-verbal de cette assemblée;

pour chaque emprunt, aux fins d'attester sa dette envers Financement-Québec, l'Emprunteur lui remettra un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;

chaque emprunt ainsi contracté comportera les modalités financières qui seront déterminées conformément au décret numéro 238-2000 du 8 mars 2000, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et

aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec.

QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès de Financement-Québec aux termes du Régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

La Présidente, le Directeur Général ou la Directrice des services des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer les conventions de fiducie principale et supplémentaire, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations, la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie dont les services auront été retenus et à en donner bonne et valable quittance, à livrer, selon le cas, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations ou le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts à long terme, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du Régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RESOLUTION 2012-CC-182

Changement des signataires des effets
bancaires - établissements

CONSIDÉRANT le changement de personnel;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-182 suite)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Robert Giard Stéphanie Piché Dominique Hewitt

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 **RESOLUTION 2012-CC-183** **Contrat de déneigement et sablage
2012-2015 - école Ste-Croix de
Messines**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 05 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 19 septembre à 10 heures;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de M. Maurice St-Denis au montant de 650,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Maurice St-Denis	650,00 \$
Emond Tondre le Gazon (Ronald Emond)	1 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 **RESOLUTION 2012-CC-184** **Contrat de déneigement et sablage
2012-2015 - école St-Boniface à
Bois-Franc**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 05 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 19 septembre à 10 heures;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-184 suite)

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de Emond Tondre le Gazon (M. Ronald Émond) au montant de 2 500,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Emond Tondre le Gazon (Ronald Émond)	2 500,00 \$
Alain Lafontaine	4 800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RESOLUTION 2012-CC-185

Contrat de déneigement et sablage 2012-2015 - centre multiservices à Campbell's Bay

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 05 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 19 septembre à 10 heures;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme, de M. Gilbert Morin, au montant de 3 900,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Gilbert Morin	3 900,00 \$
DJB Transport	Non conforme

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RESOLUTION 2012-CC-186

Contrat de déneigement et sablage 2012-2015 - école Ste-Anne - Grand Calumet

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 05 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 19 septembre à 10 heures;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du service des ressources matérielles;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 26 septembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-186 suite)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de Excavation Michaël Derouin au montant de 7 480,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Excavation Michaël Derouin (Michaël Derouin)	7 480,00 \$
DJB Transport	Non conforme

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 RESOLUTION 2012-CC-187

**Contrat de déneigement et sablage
2012-2015 - école Ste-Thérèse de
Cayamant**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 13 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre à 10 heures;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de Gaétan Paquette au montant de 4 975,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Gaétan Paquette	4 975,00 \$
Emond Tondre le Gazon (Ronald Emond)	5 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 septembre 2012

Numéro de résolution
ou annotation

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Janique Lachapelle pose une question concernant les entrées des écoles (présence de sonneries, présence de caméras, possibilité de savoir à qui on donne accès). M. Pétrin fera des vérifications. Il rappelle que, si les OPP veulent doter les écoles de caméras, le sujet doit être discuté avec les directions concernées et faire l'objet d'appels d'offres.

La commissaire Mme Chantal Tremblay demande s'il est possible d'avoir des données sur les taux de réussite et sur les façons de ramener les décrocheurs. M. Rondeau lui répond.

La commissaire Mme Janique Lachapelle note que les calendriers affichés sur le site Internet n'incluent pas les journées flottantes. M. Millar fera une vérification.

La commissaire Mme Guylaine Marcil mentionne une formation offerte dans le Pontiac. M. Sylvain fera une vérification.

G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-188

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée extraordinaire : le mardi 30 octobre 2012, à Mansfield

Secrétaire général

Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mardi 30 octobre 2012, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Daniel Moreau, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mme Marise Veilleux et M. Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale que le comité des finances s'est rencontré avant la réunion et qu'une formation a aussi été offerte sur l'utilisation des portables et l'accès à l'Internet.

RÉSOLUTION 2012-CC-189

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-09-26
b) Suivis
- 3- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 30 octobre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-189) suite

- 4- Présentation des états financiers 2011-2012
- 5- Correspondance
- 6- Huis clos
- 7- Demande pour la carte santé en formation professionnelle à la CSHBO
- 8- Évolution de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 9- Présentation du bilan sur la persévérance scolaire
- 10- Suivi à la PDG du 19 octobre 2012, politique nationale sur l'éducation
- 11- Centraide : « On s'élève à donner »
- 12- Banquet de la faim
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'informations du directeur général
- 15- Dépôt des procès-verbaux (pas de procès-verbaux)

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Requête pour recours collectif – frais chargés aux parents

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Fluctuation de clientèle
- 2- RSEQ (affiliation et représentation 12-13)
- 3- Persévérance scolaire
 - Blitz – 24 novembre
 - Rapport 11-12 CAPS
- 4- GDPL (Aiguise ta matière grise)
- 5- Semaine de la toxicomanie (du 19 au 23 novembre)
- 6- Informations du service
 - Orthophonie
 - Psychologie
 - Loi 56
 - Anglais intensif
- 7- Frais exigés aux parents CSHBO

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Allocations aux parents – Mme Lison Paul
- 2- Médias sociaux

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- États financiers 2011-2012 - approbation
- 2- Registre des chèques

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Mazout 2012-2013
- 2- Radon



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-189) suite

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-190

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26
septembre 2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 26 septembre 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction en G-1 (écrire 'pose' au lieu de 'poste').

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 007, point A-2-b (auditorium ESSC) – M. Pétrin présente les documents relatifs aux soumissionnaires de ce projet;
- o page 009, point A-9 (gazon synthétique) – M. Sylvain explique que le montage financier local est complété et que la balle est maintenant dans le camp du fédéral;
- o page 020, point G-1 (sonneries) – M. Pétrin signale que des caméras sont en place dans les écoles de Pontiac Primaire et du Cœur-de-la-Gatineau et ajoute qu'il va s'informer auprès de la direction quant à l'intention d'achat et le cas échéant, à l'échéancier d'implantation des caméras dans les écoles du Rucher.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Présentation des états financiers 2011-2012

Mme Danielle Bouladier, représentante de la firme Piché, Éthier et Lacroix, présente les états financiers 2011-2012 et répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin.

RÉSOLUTION 2012-CC-191

États financiers 2011-2012

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptables Piché, Éthier Lacroix, CA Inc.;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers par le comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-191) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, madame Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2011-2012 tel que présenté par les vérificateurs Piché, Éthier, Lacroix, CA Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-192 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-193 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2012-CC-194 Formation d'un comité de sélection pour le poste de directeur/directrice de l'établissement Cité étudiante

CONSIDÉRANT la politique de dotation :

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en direction d'établissement ;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Chantal Tremblay qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et un substitut qui sont les personnes suivantes :

Commissaires désignés

Mme Diane Nault
Mme Janique Lachapelle
M. Charles Langevin

Substitut

Mme Madeleine Aumond

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

A-7 Demande pour la carte santé en formation professionnelle à la CSHBO

M. Sylvain explique qu'une demande officielle a été faite pour une carte santé en formation professionnelle. Le dossier est prometteur et devrait se conclure assez rapidement.

**A-8 RESOLUTION 2012-CC-195 Évolution de la Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (1)**

CONSIDÉRANT les enjeux reliés à la fusion d'une commission scolaire comme la nôtre;

CONSIDÉRANT le résultat des discussions des trois rencontres de travail des membres du conseil des commissaires sur le thème de l'évolution de notre commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'étendue de notre territoire et la qualité des services offerts aux élèves et parents;

CONSIDÉRANT les enjeux politiques en cause;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de maintenir le statut actuel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à proposer des solutions relatives à la viabilité financière de la commission scolaire.

(Les commissaires tiennent un vote secret sur ce projet de résolution. Six commissaires votent pour et sept commissaires votent contre. Le projet de résolution est donc rejeté à la majorité.)

REJETÉ À LA MAJORITÉ

**RESOLUTION 2012-CC-196 Évolution de la Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (2)**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de tenir un vote secret sur le principe d'une démarche exploratoire pouvant mener à une éventuelle fusion de la Commission scolaire des Hauts-Bois avec une autre commission scolaire.

«Êtes-vous en faveur du principe d'une démarche exploratoire pouvant mener à une éventuelle fusion de la Commission scolaire des Hauts-Bois avec une autre commission scolaire?»

(Les commissaires tiennent un vote secret sur ce projet de résolution. Sept commissaires votent 'Oui' et six commissaires votent 'Non'. Le projet de résolution est donc adopté à la majorité.)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 30 octobre 2012

RESOLUTION 2012-CC-197

Évolution de la Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais (3)

CONSIDÉRANT les discussions tenues sur la question;

CONSIDÉRANT qu'un vote secret portant sur le principe d'une démarche exploratoire pouvant mener à une éventuelle fusion avec une autre commission scolaire s'est soldé par une acceptation majoritaire (sept 'Oui' et six 'Non');

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau de former un comité qui aura pour mandat d'étudier les processus, enjeux et impacts que pourrait amener une éventuelle fusion avec une autre commission scolaire et de mandater ce comité à en tenir le conseil des commissaires régulièrement informé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A-9 Présentation du bilan sur la persévérance scolaire

M. Sylvain donne des explications sur le dossier et M. Rondeau présente le document.

A-10 RESOLUTION 2012-CC-198

Éducation publique

CONSIDÉRANT les travaux réalisés dans le cadre du Sommet sur l'éducation publique au Québec, tenu les 31 mai et 1^{er} juin 2012, et la déclaration en faveur de l'éducation publique qui en découle;

CONSIDÉRANT la tournée réalisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec dans toutes les régions du Québec, notamment en Outaouais le 26 janvier 2012, tournée qui a permis de rencontrer près de 1 700 personnes oeuvrant dans le réseau scolaire ou associées à celui-ci à titre de partenaire;

CONSIDÉRANT les démarches en cours à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans le cadre du plan d'action 'Pour un renouvellement des commissions scolaires', présenté par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de témoigner de son engagement face au système public d'éducation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron :

- ✓ Que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à :
 - promouvoir l'éducation publique comme priorité sociale;
 - exiger le financement adéquat du système public d'éducation;
 - défendre la gouvernance démocratique de l'éducation publique;
 - soutenir le développement de l'offre de service en formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des milieux et des groupes spécifiques d'élèves;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 30 octobre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-198) suite

- encourager la diversification de l'offre de services éducatifs afin de soutenir la persévérance et la réussite scolaires;
- poursuivre les actions quant à l'amélioration de l'efficience et de l'efficacité des modes d'organisation;
- multiplier les efforts de rapprochement avec les partenaires;
- ✓ Que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie la Fédération des commissions scolaires du Québec dans sa demande au gouvernement du Québec d'entreprendre des travaux en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'éducation publique;
- ✓ Que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie la Déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec, initiée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, et invite la population en général à signer cette déclaration;
- ✓ Que copie de la présente résolution soit transmise à la première ministre Mme Pauline Marois, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, aux députés provinciaux du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires québécoises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Centraide : « On s'élève à donner »

La présidente Mme Diane Nault présente le document et MM. Sylvain et Millar donnent des détails sur la campagne Centraide.

A-12 Banquet de la faim

La présidente Mme Diane Nault propose que la commission scolaire réserve quatre billets pour cet événement. Les billets seront répartis entre les personnes intéressées.

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport mensuel et demande aux commissaires de mettre à leur agenda la soirée de l'Ordre du mérite scolaire, le 24 mai 2013, à Gatineau (secteur Buckingham). Elle invite les commissaires à suggérer des noms de récipiendaires. Le comité, cette année, est composé des commissaires monsieur Bernard Caron et mesdames Guylaine Marcil, Maryse Veilleux et Diane Nault. Elle convie aussi les commissaires à prendre conscience du Message du lundi, de la Fédération des commissions scolaires.

A-14 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point d'informations.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

A-15- Dépôt des procès-verbaux

Il n'y a pas de procès-verbaux.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Requête pour recours collectif – frais chargés aux parents

En l'absence de M. Roy, M. Sylvain explique le recours collectif entrepris sur la scène provinciale.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Fluctuation de clientèle

M. Rondeau présente les données du décompte officiel du 28 septembre 2012. Il en ressort qu'à cette date, la CSHBO comptait 2 612 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, contre 2 719 au 30 septembre 2011. Cela représente une baisse de 107 élèves. Sur une période de cinq ans, la baisse représente une diminution totale de 419 élèves. En 2008, en effet, la CSHBO pouvait encore compter sur 3 031 élèves.

C-2 RESOLUTION 2012-CC-199 Affiliation RSEQ

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,47 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Persévérance scolaire

- Blitz – 24 novembre

Le Blitz aura lieu le samedi 24 novembre. Les commissaires recevront des appels personnalisés pour participer à cette activité.

- Rapport 11-12 CAPS

Le rapport a déjà été présenté.

Au chapitre de la persévérance scolaire, M. Rondeau note aussi qu'il y aura une conférence de M. Jasmin Roy, destinée aux parents, le 29 novembre, à la Cité étudiante. Il demande quels commissaires seront là pour la rencontre préalable, sous forme de '5 à 7'. Sept places seront réservées pour le conseil des commissaires. M. Jasmin Roy, de plus, devrait venir rencontrer les commissaires lors de la rencontre du conseil qui aura lieu la veille de la conférence, soit le 28 novembre.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

C-4 GDPL (Aiguise ta matière grise)

M. Rondeau signale que nous en sommes à notre deuxième année de participation à ce programme du Grand Défi Pierre Lavoie. La totalité de nos écoles participent, tout comme l'an dernier.

C-5 Semaine de la toxicomanie (du 19 au 23 novembre)

M. Rondeau présente la documentation.

C-6 Informations du service

- Orthophonie

Mme Marie-Luce Legault est de retour en poste depuis lundi dernier. Pour ce qui est de Mme Pascaline van Schendel, elle a reçu son visa, mais elle doit régler un problème de passeport.

- Psychologie

Tout fonctionne bien dans ce domaine.

- Loi 56

Toutes nos écoles seront en mesure de déposer une ébauche de plans d'action sur la violence et l'intimidation.

- Anglais intensif

M. Rondeau rappelle le changement de gouvernement intervenu il y a quelques semaines et souligne que le ministère étudie notre demande visant à retarder l'application de cette mesure.

C-7 RESOLUTION 2012-CC-200 Frais exigés aux parents et élèves

CONSIDÉRANT le contexte national en lien avec les frais exigés aux parents ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser la Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves (RE-0704-08)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater le directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire, M. Stéphane Rondeau, à entreprendre les démarches nécessaires pour réaliser cette révision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 20 h 40 à 20 h 50)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 30 octobre 2012

Numéro de résolution
ou annotation

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2012-CC-201 Allocation aux parents pour l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

CONSIDÉRANT la politique du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2012-2013 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Paul, Lison	660 \$ / année	Transport sur la voie publique jusqu'au point d'arrêt le plus proche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Médias sociaux

M. Leblanc rappelle que la page Facebook de la commission scolaire a été lancée officiellement lors d'une conférence de presse tenue il y a une semaine. Il invite les commissaires impliqués dans le comité mixte à offrir leurs commentaires.

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne des informations sur cette page et invite les commissaires à aller la visiter, si ce n'est déjà fait.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 États financiers 2011-2012 - approbation

Mme Riel note que le point a déjà été abordé en A-4.

E-2 RESOLUTION 2012-CC-202 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire M. Eric Éthier;

CONSIDÉRANT que les observations par le commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que les registres de chèques du 20 septembre et du 4 octobre 2012 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 30 octobre 2012

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RESOLUTION 2012-CC-203

Contrat d'huile à chauffage – 2012-2013

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 3 octobre 2012 et dont l'ouverture a eu lieu le 22 octobre à 15 h.

CONSIDÉRANT les six (6) soumissions déposées par :

- Dunbar Fuels
- Les Huiles de la Désert
- Les Huiles H.L.H.
- Produits pétroliers Des Draveurs
- Pétrole Sonic (Coop Fédérée)
- Ultramar Ltée

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour l'huile à chauffage #2, par l'OBG (*Bloomberg Oil Buyers Guide*) du 28 septembre 2012 (87,20 ¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013, selon le tableau comparatif suivant :

- Secteur Haute-Gatineau : Pétrole Sonic, au montant de 88,20 ¢/litre (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ).
- Secteur du Pontiac : Dunbar Fuels au montant de 91,20 ¢/litre (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ).

FOURNISSEUR	SECTEUR HAUTE-GATINEAU			SECTEUR PONTIAC		
	C.B.C. 2009/2013	ESCOMPTE TVA PROFIT	COÛTS NETS	C.B.C. 2009/2013	ESCOMPTE TVA PROFIT	COÛTS NETS
Dunbar Fuels	0,8720	Pas soumissionné		0,8720	0,0400	0,9120
Les Huiles de la Désert	0,8720	0,0389	0,9109	0,8720	0,0650	0,9370
Les Huiles H.L.H.	0,8720	0,0430	0,915	0,8720	0,0430	0,9150
Pétrole Pontiac	0,8720	Pas soumissionné		0,8720	Pas soumissionné	
Pétrole Sonic (Coop Fédérée)	0,8720	0,0100	0,8820	0,8720	Pas soumissionné	
Produits pétroliers Des Draveurs	0,8720	0,0290	0,9010	0,8720	0,0490	0,9210
Ultramar Ltée	0,8720	0,0354	0,9074	0,8720	0,0473	0,9193

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mardi 30 octobre 2012

F-2 Radon

M. Pétrin explique que l'analyse des écoles primaires a déjà été faite lors du projet pilote. Pour celle des écoles secondaires et centres FGA et FP, la CSHBO s'est jointe à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'appel d'offres. Le plus bas soumissionnaire est MB Radon Solutions, M. Marcel Brascoupé de Maniwaki.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Annette Dumouchel s'interroge au sujet d'un enseignant qui aurait été remplacé par une personne non qualifiée. M. Rondeau fera un suivi.

Le commissaire M. Jacques Masseau aimerait savoir quand le nouvel ascenseur du centre Pontiac sera prêt. M. Pétrin signale que les travaux ont débuté hier et que l'ascenseur doit être en fonction à la mi-janvier.

Le commissaire M. Éric Éthier souligne qu'il serait utile d'enlever le trottoir de béton qui se trouve dans le stationnement des autobus de l'école de Gracefield. M. Pétrin va étudier la question.

Le commissaire M. Bernard Caron aimerait savoir où en est le dossier des casiers d'écoles et des tablettes supplémentaires. M. Pétrin explique que le prototype a été accepté et que la fabrication va commencer bientôt, au CFER.

La présidente Mme Diane Nault rappelle l'importance, lorsqu'un commissaire est en conflit potentiel, de se retirer des discussions. Elle félicite les commissaires parents qui ont été réélus par le comité de parents, soit les commissaires Mme Chantal Lamarche et M. Bruno Nicolas.

Suite à la résolution 2012-CC-197, le conseil des commissaires a institué un comité *ad hoc* pour traiter ce dossier. Le comité sera formé des commissaires suivants :

- Mme Diane Nault
- M. Éric Éthier
- Mme Madeleine Aumond
- M. Charles Langevin
- Mme Janique Lachapelle
- Mme Chantal Lamarche
- Mme Denise Miron Marion
- Mme Guylaine Marcil
- M. Jacques Masseau

(Le nom du commissaire M. Masseau a été ajouté le lendemain de la présente rencontre, après qu'il eut exprimé le désir de faire partie du comité).

G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-204 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 octobre 2012, à Mansfield

Secrétaire général

Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 octobre 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 31 octobre 2011, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute (Mansfield).

Absences motivées : mesdames Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière, Charles Langevin, Éric Éthier, Bernard Caron, Jacques Masseau, Daniel Moreau et Jacques Pilon, tous commissaires, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Sont également absents de cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

Faute de quorum, l'assemblée n'a pu se tenir.

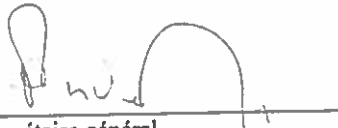


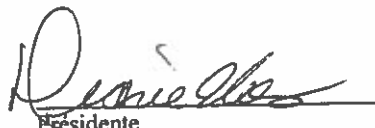
Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 octobre 2012

Prochaine assemblée : le mercredi 28 novembre 2011, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 novembre 2012

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 novembre 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Annette Dumouchel, Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier du dossier de l'évolution des commissions scolaires.

RÉSOLUTION 2012-CC-205

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-10-30
b) Suivis
c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-10-31
d) Suivis



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-205) suite

- 3- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Huis-clos
- 7- Rapport annuel 2011-2012 / particularités légales
- 8- Convention de partenariat / nouvel échéancier
- 9- Nomination d'une direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 10- Participation à Vallée-Jeunesse, le 23 février 2013
- 11- Plan de communication
- 12- Financement des écoles privées
- 13- Formation d'un comité de sélection pour le poste de direction du service des ressources humaines et secrétaire général
- 14- Persévérance scolaire
- 15- Élections scolaires
- 16- Mandat au directeur général
- 17- Ordre du mérite scolaire
- 18- Banquet de la faim : il reste 2 billets
- 19- Rapport d'informations de la présidente
- 20- Rapport d'informations du directeur général
- 21- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 18 septembre 2012
 - b) Comité environnemental, 17 septembre 2012
 - c) Comité environnemental, 9 octobre 2012
- 22- Nomination d'une direction adjointe au Cœur

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Statistiques sur le Programme d'aide aux employés 2011-2012
- 2- Nomination temporaire au poste de directrice à la CEHG
- 3- Fête-O-Bois
- 4- Accueil du personnel août 2013 : conférencier Étienne Vendette

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Projet de calendrier scolaire (dépôt sur place)
- 2- Critères d'inscriptions (consultation)
- 3- Bassins et projets particuliers
- 4- Rencontre grille-matières
- 5- Bilan persévérance scolaire
- 6- Tableau des résultats des épreuves uniques
- 7- Dérogations

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Projet de résolution : participation au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR)
- 2- Contrat berline
- 3- Médias sociaux

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-205) suite

2- Signataires d'effets bancaires - CÉHG

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

1- Vente de surplus

2- Suivi projets d'économie d'énergie

G) AUTRES

1- Questions des commissaires

2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-206

Retrait des résolutions 2012-CC-195, 2012-CC-196 et 2012-CC-197 du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 octobre 2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que les résolutions 2012-CC-195, 2012-CC-196 et 2012-CC-197 soient retirées du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mardi 30 octobre 2012.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Les commissaires tiennent un vote à main levée sur cette proposition et celle-ci est battue par le compte de sept voix contre six.

Les commissaires Mmes Madeleine Aumond, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Marise Veilleux et MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière demandent que leur dissidence soit inscrite au procès-verbal.

RÉSOLUTION 2012-CC-207

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 octobre 2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mardi 30 octobre 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 027, point A-2-b (sonneries) – M. Pétrin explique que le Rucher a fait l'acquisition d'une caméra, que celle-ci sera installée à l'école Christ-Roi si possible avant les Fêtes et que d'autres appareils pourraient être mis en place au cours des années suivantes;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 novembre 2012

- page 025, point A-7 (carte santé) – M. Sylvain précise que le dossier est entre les mains du responsable provincial de la formation professionnelle et que ce dernier doit approcher la ministre pour l'approbation de la carte santé;
- page 029, point C-6 (orthophonie) – Mme Nault demande que soit vérifiée l'orthographe du nom de la nouvelle orthophoniste embauchée conjointement avec le centre de santé;
- page 029, point C-6 (intimidation) – Mme Nault indique que nous allons aborder ce dossier.
- page 032, point G-1 (trottoir) – M. Pétrin signale que le stationnement d'autobus de l'école de Gracefield a été nivelé et qu'il va s'entretenir avec le commissaire M. Éric Éthier au sujet du trottoir.

A-2C) Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 31 octobre 2012

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 31 octobre 2012 est déposé. Cette assemblée n'a pu avoir lieu faute de quorum.

A-2D) Suivis

Pas de suivi.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-5 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-208 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 30.)

RÉSOLUTION 2012-CC-209 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-210 Congé sans traitement

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un enseignement de qualité à tous nos élèves, jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT la position prise par le conseil en janvier 2008;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises depuis janvier 2008, afin de favoriser une présence régulière de notre personnel enseignant;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-210) suite

CONSIDÉRANT le travail effectué par les directions d'établissement au cours des cinq dernières années;

CONSIDÉRANT les enjeux actuels sur les congés sans solde;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de maintenir l'orientation actuelle sur les congés sans solde et d'appuyer les directions d'établissement, ainsi que le personnel des ressources humaines, dans les démarches en cours depuis plusieurs années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2012-CC-211

Entente syndicale

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par la direction du service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les enjeux financiers reliés au cas concernant le numéro matricule 192734359;

CONSIDÉRANT la possibilité de conclure une entente financière avec la partie syndicale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron de mandater la direction du service des ressources humaines pour conclure une entente financière d'au plus 7 500 \$ au sujet du numéro matricule 192734359.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Rapport annuel 2011-2012 / particularités légales

M. Sylvain présente le rapport annuel 2011-2012 et souligne qu'il reste certains points à préciser, notamment au niveau de la loi contre l'intimidation.

RESOLUTION 2012-CC-212

Rapport annuel 2011-2012

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter le rapport annuel 2011-2012 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Convention de partenariat / nouvel échéancier

M. Sylvain explique que la convention de partenariat et le plan stratégique de la commission scolaire sont arrivés à échéance. Une mise à jour de ces documents sera entreprise en assurant un arrimage entre eux. Le point va revenir lors d'une prochaine assemblée.

A-9 RESOLUTION 2012-CC-213

**Nomination d'une direction à la
Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT le départ de M. Robert Giard en date du 23 novembre 2012;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-213) suite

CONSIDÉRANT l'article 42 de la délégation de pouvoir;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de nommer temporairement Mme Josée Brisebois à la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, pour la période du 21 novembre 2012 au 23 novembre 2013, ou jusqu'au retour de M. Robert Giard à l'intérieur de cette même période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Participation à Vallée-Jeunesse, le 23 février 2013

Des billets sont encore disponibles. Les commissaires MM. Éric Éthier et Bernard Caron se disent intéressés.

A-11 Plan de communication

M. Millar présente le plan de communication 2012-2013.

A-12 RESOLUTION 2012-CC-214 Financement des établissements privés

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais croit en la qualité de l'éducation au secteur public et que les services dispensés répondent aux besoins de sa clientèle dans la mesure des moyens accordés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le service aux élèves dans le secteur public mérite d'être fortifié;

CONSIDÉRANT que les besoins et les intérêts de nos enfants sont de plus en plus nombreux, variés et complexes, ce qui nécessite des investissements croissants;

CONSIDÉRANT que le système public doit répondre aux besoins de tous les élèves, quelles que soient les difficultés qu'ils éprouvent;

CONSIDÉRANT que nous devons faire face à un taux de décrochage alarmant et qu'il est urgent d'intervenir, tant au niveau pédagogique qu'au niveau des activités parascolaires;

CONSIDÉRANT l'importance d'investir dans les services directs à l'élève dans une perspective de persévérance et de réussite scolaire;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* vient préciser la mission des commissions scolaires en ce qui a trait à la qualité des services à offrir et à la promotion du système public;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-214) suite

CONSIDÉRANT les exigences de la reddition de compte auxquelles est soumis le secteur public et qui diffèrent sensiblement de celles imposées aux établissements d'enseignement privés;

CONSIDÉRANT les efforts budgétaires considérables que le gouvernement du Québec demande aux commissions scolaires, sans assujettir les établissements d'enseignement privés aux mêmes compressions;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- ✓ de demander au gouvernement du Québec de reconsidérer le financement accordé aux institutions privées, sinon d'y mettre fin, et d'engager les sommes consenties par le passé aux établissements privés au développement du réseau public, afin de maintenir les services déjà en place et d'innover sur la voie de la persévérance et de la réussite scolaires;
- ✓ que cette demande soit adressée par écrit à la première ministre du Québec, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au président du Conseil du trésor et au ministre responsable de l'Outaouais;
- ✓ qu'une copie de cette demande soit transmise aux porte-paroles des partis de l'opposition en matière d'éducation, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 RESOLUTION 2012-CC-215

**Comité de sélection pour le poste de
direction des ressources humaines et
secrétaire général**

CONSIDÉRANT l'annonce du départ de M. André Roy le 30 avril 2013;

CONSIDÉRANT la nécessité pour notre commission scolaire d'avoir une personne au poste de direction des ressources humaines et secrétaire général;

CONSIDÉRANT le contexte financier actuel et à venir pour notre commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marciel de former un comité de sélection composé d'au moins deux commissaires, de la direction générale et d'une personne ressource et d'évaluer diverses possibilités avant de combler le poste.

Commissaires désignés : Mmes Chantal Lamarche, Denise Miron
Marion et Diane Nault



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-215) suite

Substituts : M. Bernard Caron et Mme Janique Lachapelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 Persévérance scolaire

Le plan se termine en juin 2013, mais des montants sont encore disponibles à la Fondation Chagnon. M. Sylvain va revenir sur ce point en janvier.

A-15 Élections scolaires

La présidente Mme Diane Nault rappelle que les prochaines élections scolaires auront lieu à l'automne 2014. Il est possible qu'un arrimage soit fait avec les élections municipales en 2017, par le biais d'un mandat d'une durée de trois ans. Les nouvelles dispositions légales prévoient huit commissaires, plus un poste de président élu sur l'ensemble du territoire, plus trois commissaires parents. Le conseil des commissaires a cependant demandé quatre postes supplémentaires de commissaires et nous n'avons encore rien reçu de la ministre à ce sujet.

A-16 RÉSOLUTION 2012-CC-216 Mandat au directeur général

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires passées, présentes et à venir;

CONSIDÉRANT le résultat des discussions des trois rencontres de travail des membres du conseil des commissaires sur le thème de l'évolution de notre commission scolaire

CONSIDÉRANT les résolutions 2012-CC-195, 2012-CC-196 et 2012-CC-197;

CONSIDÉRANT la nécessité de commencer tout de suite à prendre des dispositions relativement à la préparation du prochain exercice budgétaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à proposer au conseil des commissaires des solutions relatives à la viabilité financière de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-17- Ordre du mérite scolaire

La présidente Mme Diane Nault présente la lettre et rappelle le lieu et la date.

A-18- Banquet de la faim : il reste 2 billets

Il reste encore un billet disponible.

A-19 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport mensuel et note que le salon FP-FT, les 6-7-8 novembre, a attiré 8 000 personnes. Elle souligne aussi l'activité organisée à l'occasion du Jour du souvenir à Gracefield et rappelle que M. Jasmin Roy présentera aux parents une conférence sur l'intimidation le 29 novembre.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

A-20 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point d'informations.

A-21- Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 18 septembre 2012
- b) Comité environnemental, 17 septembre 2012
- c) Comité environnemental, 9 octobre 2012

Ces procès-verbaux sont déposés. Une correction sera faite pour le troisième.

A-22 Nomination d'une direction adjointe au Cœur

M. Sylvain signale qu'une nomination temporaire sera faite pour combler le poste laissé vacant par Mme Brisebois.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Statistiques sur le Programme d'aide aux employés 2011-2012

M. Roy dépose le document et donne des précisions sur les principaux motifs de consultation.

B-2 Nomination temporaire au poste de directrice à la CEHG

Le point a déjà été traité.

B-3 Fête-O-Bois

La Fête-O-Bois 2013 aura lieu le 14 mars, à la ferme Livamia (Mansfield).

B-4 Accueil du personnel août 2013 : conférencier Étienne Vendette

M. Roy va envoyer un lien par courriel à tous les commissaires, pour présenter le conférencier. L'activité aura lieu le 26 août 2013.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Projet de calendrier scolaire

M. Rondeau présente le projet de calendrier scolaire et signale qu'il consultera aussi le comité de parents au courant du mois de décembre.

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande que le congé pédagogique du vendredi 31 octobre 2013 soit déplacé au lundi 4 novembre 2013.

C-2 Critères d'inscriptions (consultation)

M. Rondeau présente le document.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 novembre 2012

C-3 Bassins et projets particuliers

M. Rondeau donne des explications sur les bassins et précise que ceux-ci ne changeront pas pour l'instant. Une réflexion est en cours au sujet de l'école Jean-Paul II (L'Envolée), dans le contexte de certains changements envisagés par la Commission scolaire Western-Québec. Dans le cas de l'école de Lac-Ste-Marie, une solution a été trouvée au besoin d'ajout de locaux créé par la hausse du nombre d'élèves.

C-4 Rencontre grille-matières

Une activité visant à donner des éclaircissements sur la grille-matières va avoir lieu le 11 décembre, à Gracefield, en collaboration avec le comité de parents.

C-5 Bilan persévérance scolaire

M. Rondeau explique que le blitz de la fin de semaine dernière a été un grand succès, avec près de 900 cartes distribuées, soit 600 dans la Vallée de la Gatineau et 300 dans le Pontiac. Il distribue une épinglette aux commissaires.

C-6 Tableau des résultats des épreuves uniques

M. Rondeau présente le document.

C-7 Dérogations

M. Rondeau présente la lettre de la ministre annonçant l'acceptation des demandes de dérogation touchant la grille-matières.

(Pause, de 21 h 15 à 21 h 20)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2012-CC-217 Participation au regroupement des achats regroupés du Centre collégial des services regroupés (CCSR)

CONSIDÉRANT que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition ;

CONSIDÉRANT que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique ;

CONSIDÉRANT la fin prochaine des contrats du CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques neufs avec les fabricants, Dell Canada, Lenovo Canada et Ciaratech au plus tard le 30 juin 2013 ;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs, de tablettes et de moniteurs (postes clients) dès janvier pour une mise en place des nouveaux contrats pour avril 2013 ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-217) suite

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de douze (12) mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 12 douze mois additionnels ;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de requérir à l'article 18 du RCA lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation ;

CONSIDÉRANT que la période de collecte des mandats est prévue du 12 novembre au 21 décembre 2012 et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques de type postes clients et d'autoriser monsieur Richard Leblanc, directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RESOLUTION 2012-CC-218

**Transport par berline pour l'année
scolaire 2012-2013**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres « Transport par berline – secteur Otter-Lake » a été lancé le 15 novembre 2012;

CONSIDÉRANT l'admissibilité et la conformité des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par un comité de sélection composé de trois membres;

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, des horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 novembre 2012

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2012-CC-218) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux d'accorder l'appel d'offre « transport par berline – secteur Otter-Lake » à Autobus Lasalle inc pour la période du 3 décembre 2012 au 21 juin 2013. De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
200	637	Autobus Lasalle inc	158,00 \$	0.50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Médias sociaux

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne un bref compte-rendu de la rencontre du 6 novembre du comité mixte sur les médias sociaux, tenue afin de faire un premier bilan du lancement de la page Facebook de la commission scolaire. Elle mentionne une problématique au niveau des pages 'non-officielles' créées par des parents ou autres au nom d'écoles ou de centres.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-219 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Marise Veilleux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 octobre et 8 novembre 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2012-CC-220 Changement des signataires des effets bancaires - établissements

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-219) suite

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Robert Giard Josée Brisebois Stéphanie Piché Dominique Hewitt
	retirer ajouter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RESOLUTION 2012-CC-221 Vente de matériel en surplus

CONSIDÉRANT la demande du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau et des ressources matérielles pour vendre du matériel en surplus;

CONSIDÉRANT la Procédure concernant la vente de matériel de surplus RM-0704-05;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui aura lieu en décembre;

CONSIDÉRANT la possibilité de ne pas vendre tout le matériel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la mise en vente du matériel des listes ci-jointes et d'autoriser monsieur Serge Lacourcière, directeur de la formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau et monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles d'accepter les plus hautes soumissions et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

Il est aussi résolu d'autoriser le service des ressources matérielles à détruire le matériel non vendu selon la Procédure concernant la destruction du matériel non vendable RM-0704-06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 Suivi projets d'économie d'énergie

M. Pétrin explique que le projet est terminé et que les économies d'énergie ont débuté. Il note que la CSHBO a fait preuve d'avant-gardisme dans ce dossier. Elle est désormais la seule commission scolaire à avoir deux chaudières à biomasse et peut aussi compter sur des installations de chauffage par géothermie à Lac-Ste-Marie et à Fort-Coulonge. L'éclairage efficace a été installé dans 25 bâtiments de la CSHBO et le contrôle centralisé de la température permet aussi de mieux moduler le chauffage, selon les besoins et les conditions climatiques.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 novembre 2012

Avec le 8 millions de dollars investi, dont 2.2 millions provenant de subventions, le système permettra de générer 425 000 \$ d'économies par année et réduira les émissions de gaz à effet de serre pour l'équivalent de 455 voitures ainsi que l'équivalent en besoin énergétique de 75 maisons unifamiliales. Le compteur du site écoénergétique se mettra en fonction sous peu. Il répond aux questions des commissaires Mmes Chantal Tremblay et Chantal Lamarche et M. Bernard Caron.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Chantal Tremblay demande si Mme Brisebois va remplacer M. Giard au sein du comité de la Maison de la culture. La présidente Mme Diane Nault signale que Mme Brisebois va occuper la présidence du comité, tout comme le faisait M. Giard.

La commissaire Mme Chantal Tremblay aimerait savoir s'il y aura des coupures aux clubs des petits déjeuners, comme c'est le cas ailleurs. M. Sylvain répond qu'une rencontre a eu lieu à ce sujet et qu'il va devoir y avoir une contribution plus grande en provenance de la commission scolaire.

Au niveau de Recyclone, la commissaire Mme Madeleine Aumond souligne que tous les livres ont été placés dans le conteneur. Une opération emballage aura lieu au Maxi en décembre pour récolter des sous pour ce projet. La présidente Mme Diane Nault ajoute que Mme Brouillard enverra un courriel à tous les commissaires pour les sensibiliser à cette démarche.

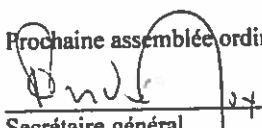
Le commissaire M. Damien Lafrenière demande si le ministère des Transports informe la commission scolaire des travaux qui sont faits sur les chemins. Les gens se questionnent sur la sécurité de certains tronçons. M. Leblanc répond que la CSHBO a peu d'influence sur le ministère des Transports. M. Sylvain ou M. Leblanc feront des approches auprès du ministère.

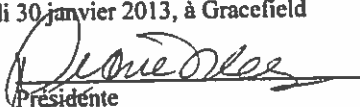
G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-222 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 janvier 2013, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente